



Pays Loire Nature



Septembre 2021



# Plan Climat Air Energie Territorial

## Plan d'actions

### Pays Loire Nature



**MOSAÏQUE ENVIRONNEMENT**  
Conseil & Expertise

**Rédaction** : Laurène PROUST – Gilles GRANDVAL – Karine NEURY

Document finalisé en juin 2019

**Photo de couverture** : © Pays Loire Nature



Agence Mosaïque Environnement

111 rue du 1er Mars 1943 - 69100 Villeurbanne tél. 04.78.03.18.18 - fax 04.78.03.71.51

agence@mosaique-environnement.com - www.mosaique-environnement.com

SCOP à capital variable – RCS 418 353 439 LYON



# Sommaire

Glossaire.....	3
<b>Chapitre I. Présentation du plan d'actions .....</b>	<b>5</b>
I.A. La synthèse du plan d'actions .....	7
I.B. Synthèse des recommandations de l'évaluation environnementale .....	7
<b>Chapitre II. Le plan d'actions .....</b>	<b>14</b>

## GLOSSAIRE

ABF : Architecte des Bâtiments de France

ADEAR : Association pour le développement de l'emploi agricole et rural

ADEME : agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

ALEC 37 : Agence locale de l'énergie et du climat

ANAH : Agence nationale de l'habitat

ARS : Agence régionale de la Santé

CA37 : Chambre d'Agriculture d'Indre et Loire

CAF : Caisse d'Allocations Familiales

CAUE : Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

CCI : Chambre de commerce et de l'industrie

CCGCPR : Communauté de Communes de Gâtine Choissilles Pays de Racan

CCTOVAL : Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire

CD37 : Conseil Départemental d'Indre et Loire

CEREMA : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement

CETEF : Centre d'Etudes Techniques et Economiques Forestières

CMA : Chambre des métiers et de l'artisanat

COT : Contrat d'objectif territorial

CRESS : Chambre Régionale des Entreprises d'Economie Sociale et Solidaire

CPIE : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement

CRPF : Centre Régional de la Propriété Forestière

CRST : Contrat régional de solidarité territorial

DDT : Direction départementale des territoires

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement

EIE : Etat initial de l'Environnement

EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

EnR : Énergie Renouvelable

ETP : Équivalent temps plein

FAEP : Familles à Energie positive

FSL : Fonds de Solidarité Logement

GAEC : Groupement Agricole d'Exploitation Commune

GDA : Groupe de Développement Agricole

GES : Gaz à effet de serre

INRA : Institut National de la Recherche Agronomique



MBS : Matériaux biosourcés

MFR : Maisons familiales rurales

MSP : Maison de santé pluriprofessionnelle

ONF : Office national des forêts

OPAH : Opération programmée d'amélioration de l'habitat

PAC : Politique agricole commune

PADT : Plan d'appui au développement des territoires

PAT : Projet Alimentaire Territorial

PCAET : Plan Climat Air Energie Territorial

PDA : Plan de Déplacement Administrations

PDE : Plan de Déplacement Entreprises

PDIE : Plan de Déplacement Inter Entreprises

PLH : Programme local de l'habitat

PLU : Plan local d'urbanisme

PME : Petites et Moyennes Entreprises

PNRLAT : Parc naturel régional Loire Anjou Touraine

PPRI : Plan de prévention des risques d'inondations

PTRE : Plateforme territoriale de rénovation énergétique

SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

SCoT : Schéma de cohérence territoriale

SDAGE : Schéma directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux

SDIS : Service Départemental d'Incendie et de Secours

SEPANT : Société d'étude, de protection et d'aménagement de la nature en Touraine

SIEIL : Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire

TPE : Très Petite Entreprise

VAE : Vélo à assistance électrique

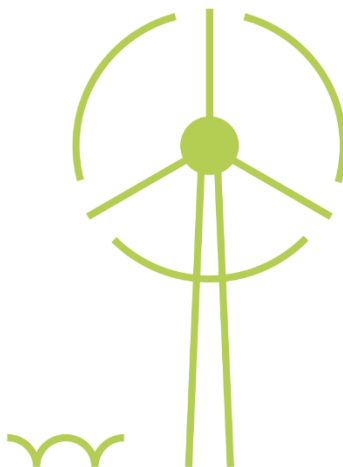
ZA : Zone d'Activité





## Chapitre I.

# Présentation du plan d'actions





# PLAN D'ACTION DU PCAET DU PAYS LOIRE NATURE





## I.A. LA SYNTHÈSE DU PLAN D' ACTIONS

Le plan d'actions 2022-2027 a été élaboré par les acteurs du territoire durant 4 séances de travail en ateliers :

- Le 11 septembre 2019 sur la thématique « Logements, bâtiments publics et privés, éclairage public : comment réduire la facture énergétique ? »
- Le 12 septembre 2019 sur la thématique « Agriculture, sylviculture et milieux naturels : comment améliorer, structurer et préserver les filières dans le contexte climatique à venir ? » et sur la thématique « Comment s'adapter aux conséquences du changement climatique ? rôle des puits de carbone des espaces naturels et forestiers »
- Le 13 septembre 2019 sur la thématique « Comment concilier besoins de transports et faible empreinte carbone »

Le plan d'actions du Pays Loire Nature doit répondre à des objectifs stratégiques en matière de mise en œuvre opérationnelle. Il doit ainsi mobiliser les différents leviers et acteurs permettant de faciliter et d'impulser la mise en place d'actions. Dans le même temps, il impulse la poursuite ou le prolongement d'actions contenues dans le précédent Plan Climat et dans d'autres documents ou intégrées à d'autres démarches, mais qui ont un impact sur les sujets du PCAET ( SCoT, COT, etc.).

Ce plan d'action n'a pas vocation à mettre en place l'ensemble des mesures permettant d'atteindre les objectifs 2050, mais bien d'initier et de poursuivre des démarches déjà engagées, puis de mettre en œuvre les éléments nécessaires au déploiement d'actions à l'ambition croissante.

Si certaines thématiques ne sont pas abordées pour des raisons de priorisation des ambitions, ce PCAET couvre néanmoins les objectifs réglementaires. De plus, beaucoup d'actions nécessitent avant leur mise en œuvre opérationnelle la réalisation d'études ou de diagnostics.

L'ensemble des actions du plan a été analysé et partagé par les Communautés de Communes qui auront en charge une part importante du déploiement opérationnel.

Chaque fiche-action présente un contexte, des objectifs, des éléments de mise en œuvre opérationnelle, des projets réalisés ou en cours répondant à l'action, des exemples d'opérations plus précises, et des conditions de mise en œuvre précisant le calendrier, le ou les porteurs et partenaires ainsi que des éléments de budget. De plus, chaque fiche propose des éléments de suivi, grâce à des indicateurs afin de préparer au mieux l'évaluation à mi-parcours ainsi que le prochain PCAET. Ces éléments sont repris dans le dispositif de suivi.

Un tableau récapitulatif en début de programme d'action permet de synthétiser les éléments de mise en œuvre.

## I.B. SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

L'analyse du plan d'actions a permis de mettre en évidence plusieurs éléments d'incidences à prendre en considération lors de la mise en œuvre des actions. Ces impacts et les recommandations de l'EES sont repris ci-après de manière à pouvoir être pris en compte dans la mise en œuvre des actions. Ainsi, chaque action du PCAET devra intégrer lors de sa mise en œuvre les dispositions suivantes :

- **Les impacts sur le paysage** : la construction d'installation de panneaux photovoltaïques ou solaires thermiques, la structuration d'une filière bois-énergie, l'orientation des pratiques agricoles



vers le local et les circuits-courts ainsi que la végétalisation urbaine peuvent avoir des conséquences directes sur le patrimoine paysager, dont il conviendra de tenir compte dans la mise en œuvre grâce à des mesures préventives :

- Mise en place d'un guide pour l'installation du photovoltaïque sur le bâti ancien ;
  - Définition dans les documents d'urbanisme de règles différenciées d'implantation suivant les secteurs ;
  - Repérage des sites paysagers et patrimoniaux sensibles aux projets photovoltaïques ;
  - Apporter un soin particulier à l'acceptation sociale des projets ;
  - Élaborer des fiches actions de plan de paysage pour la transition énergétique ;
  - Porter une attention particulière aux types de filières agricoles et à leur insertion dans le paysage ;
  - Favoriser l'intégration des projets d'aménagement par un traitement végétalisé soigné privilégiant des essences locales, économes en eau, non allergisantes pour les plantations.
- **En ce qui concerne le patrimoine bâti** : la rénovation urbaine et l'aménagement de nouvelles zones construites peuvent impacter la qualité du patrimoine architectural et urbain. Il conviendra de :
- Intégrer le critère paysager dans les projets de rénovation ;
  - Sensibiliser les propriétaires, les agents, les professionnels et mobiliser des guides existants ou création d'un guide ad hoc.
- **La ressource en eau** peut être fortement consommée et dégradée par les pratiques agricoles, l'aménagement urbain ou encore le recours à la géothermie. Afin de réduire les pressions quantitatives sur les ressources, la mise en œuvre du plan d'action devra s'accompagner de démarches visant à :
- Prévenir la raréfaction de la ressource en eau : limiter la sollicitation des ressources en eau, éviter les gaspillages, améliorer la performance des réseaux et limiter les fuites ;
  - Concilier enjeux quantitatifs de recharge des nappes et sensibilité des nappes aux pollutions en cas d'infiltration ;
  - Développer les pratiques de conservation des sols qui, par la couverture (introduction de couverts végétaux ou allongement des rotations) permettent une évaporation réduite du sol donc une meilleure disponibilité de l'eau pour les cultures ;
  - Conforter les mesures en faveur des économies d'eau :
    - Chasser les fuites sur les réseaux ;
    - Réaliser un état des lieux des pratiques d'économie d'eau au sein des collectivités et mettre en place des mesures lorsque le besoin est identifié (récupération des eaux sur les bâtiments publics, arrosage urbain, etc.) ;
    - Inciter à la récupération des eaux de pluie pour favoriser les économies d'eau ;
    - Sensibiliser, informer et créer des groupes d'achats pour des cuves de récupération des eaux pluviales ;
    - Installer des cuves de récupération sur les bâtiments publics ;
    - Réfléchir à l'utilisation des eaux récupérées : toilettes, arrosage des espaces verts, etc. ;
    - Prévoir des recommandations à donner aux constructeurs, ainsi qu'aux gestionnaires des routes pour la récupération des eaux ;

- Étudier la création de zones tampons pour la récupération des eaux pluviales à des fins agricoles ;
- Favoriser une gestion alternative des eaux pluviales (noues paysagères, favoriser l'infiltration à la parcelle, etc.) ;
- D'un point de vue qualitatif, on s'attachera à :
  - - Mettre en place des actions de sensibilisation auprès des agriculteurs sur la pollution de la ressource en eau et les rejets agricoles ;
  - Sécuriser l'alimentation en eau potable en améliorant la protection des zones de captages en lien notamment avec la gestion et l'exploitation forestière
  - Faire réaliser des études préalables pour identifier la sensibilité des nappes vis-à-vis de la géothermie ;
  - Favoriser les producteurs engagés dans des schémas de production alternatifs, notamment à faible charge en intrants, voire en production biologique ;
  - Intégrer les risques de pollution des ressources en eau dans la gestion des eaux pluviales.
- **L'utilisation des sols** est un autre élément déterminant : l'agriculture et l'étalement urbain en sont les principaux consommateurs et cela ne doit pas se faire au détriment d'autres usages (écoulement et infiltration des eaux, habitats et biodiversité, etc.).
  - Créer, dans la mesure du possible, les parkings relais et aires de covoiturage en dents creuses et non en extension de l'urbanisation.
  - Accompagner la densification d'une végétalisation pour ne pas générer des effets d'îlot de chaleur ;
  - Privilégier le développement de filières durables en termes de ressources (eau, etc.), de santé (toxicité humaine, écotoxicité, etc.), de biodiversité et de changement climatique, etc. (cycle de vie le plus favorable) ;
  - Développer l'usage de la conservation des sols ;
  - Favoriser la reconquête de sites et sols pollués dans les opérations de renouvellement urbain pour limiter la consommation d'espace. A mettre avec utilisation des sols
  - Préconiser le développement de l'agriculture biologique sur des parcelles sans intérêt écologique et non boisées, pour ne pas diminuer le potentiel de stockage carbone lié à la conversion des habitats naturels.
- **L'air** est également un élément primordial à prendre en compte, la dégradation de sa qualité pouvant être provoquée de plusieurs façons :
  - Pour les installations de chauffage au bois, limiter la capacité des installations afin de limiter les distances d'approvisionnement et les émissions polluantes et consommations énergétiques associées ;
  - Pour les chaufferies collectives, veiller à l'origine des bois, exiger des certifications de sylviculture responsable, etc. ;
  - Assortir les subventions qui pourraient être accordées pour passer à un mode de chauffage bois de conditions (éco-conditionnalité) sur les performances environnementales de l'appareil de chauffage ;
  - Intégrer la question de la qualité de l'air intérieur dans le projet de rénovation (ventilation, matériaux, etc.) ;
  - Sensibiliser les occupants aux bonnes pratiques de ventilation, choix des matériaux, des produits ménagers, etc. ;

- Former les animateurs du PCAET qui auront en charge d'accompagner la mise en œuvre des actions du PCAET et de leurs mesures environnementales ;
  - Imposer la prise en compte des risques environnementaux dans les critères de potentialité de création d'un réseau de chaleur ;
  - Éviter de développer l'urbanisation et particulièrement les zones à vocation d'habitat ou les établissements accueillant du public à proximité immédiate des principales sources d'émissions polluantes (axes routiers notamment) ;
  - Étudier le déplacement des établissements recevant un public sensible (établissements scolaires ou d'accueil de la petite enfance, maisons de retraite, etc.) situés dans des zones de fortes émissions ;
  - Mettre en place une charte « Chantiers propres » afin de limiter les transports de matériaux routiers en réutilisant sur place certains matériaux et diminuer les émissions de polluants liées aux chantiers notamment en matière d'émission de particules ;
- **La biodiversité** peut également être impactée par la mise en œuvre du plan d'actions. Outre la consommation d'espace et la rénovation des bâtiments, le renforcement d'une filière bois, de l'agriculture ou la végétalisation des espaces urbains peuvent avoir des impacts sur les habitats et entraîner une certaine banalisation des espèces. Les préconisations en la matière consistent en :
- Imposer un ratio d'espaces libres végétalisés adapté à chaque type de zone pour développer la trame verte et bleue urbaine ;
  - Privilégier des essences locales, peu consommatrices d'eau, non allergisantes et non envahissantes ;
  - Encourager la préservation et la plantation de haies ;
  - Renforcer les pratiques favorisant la biodiversité et le stockage du carbone (rotation des cultures, replantation et entretien des haies, lutte contre l'érosion des sols, etc.) ;
  - Concilier le développement de la trame bleue et la gestion alternative des eaux pluviales ;
  - En ce qui concerne les zones humides, l'action pourrait être complétée selon 2 axes de connaissance des zones humides :
    - Compléter l'inventaire des zones humides au niveau de chaque commune, en incluant les zones de moins de 1 hectare améliorer leur préservation par une prise en compte plus systématique et plus complète dans les PLU) ;
    - Créer et restaurer des zones humides (Engager des plans de récréation, de restauration et de gestion pour les zones humides et renforcer leur biodiversité, créer des zones humides (mares) en fonction des résultats du diagnostic, augmenter le montant de la verbalisation en cas d'atteinte aux zones humides : définir des critères à respecter et des moyens de contrôle et de surveillance, etc.) ;
  - Pour les travaux d'isolation par l'extérieur, réalisation des travaux en dehors des périodes de nidification/reproduction, recherche de préservation des gîtes, pose de gîtes/nichoirs de substitution ;
  - Sensibiliser aux services rendus par la biodiversité à l'échelle du bâti ;
  - Promouvoir une approche globale (carbone, biodiversité) : promouvoir, reconnaître et soutenir les filières d'approvisionnement des matériaux éco-conçus et techniques de mise en œuvre pour une biodiversité positive ;
  - Prendre la biodiversité comme source de créativité et d'innovation pour un projet (créer des bâtiments susceptibles d'accueillir des éléments de la faune sauvage oiseaux, chauve-souris, etc.).

- **Les risques** naturels peuvent être accentués par une imperméabilisation et une artificialisation des sols. Il conviendra ainsi :
  - D'intégrer des dispositions spécifiques dans les règlements de ZA : toitures végétalisées contribuant à réduire le ruissellement ;
  - De laisser la possibilité de combiner toitures végétalisées et panneaux pour une meilleure gestion des eaux pluviales ; mettre dans eau
  - De préserver les espaces de bon fonctionnement des cours d'eau ;
  - De concilier bois-énergie et enjeux de gestion des risques ;
  - De favoriser des revêtements perméables dans les diverses actions consommatrices d'espace (création de parkings, aires de covoiturage, etc.)
  - D'inciter à limiter l'imperméabilisation en complément de la désimperméabilisation ;
  - Étudier les avantages et les inconvénients d'une gestion de l'eau à la parcelle
  - Développer la conservation des sols qui contribue à diminuer l'érosion et les risques de battance, grâce à une infiltration accrue de l'eau et une meilleure structuration du sol.
  - Intégrer des mesures de prévention dans les documents comme les contrats de rivière, le PPRI, le SCoT, etc. pour éviter les risques de ruissellement des eaux de pluie ;
  - Intégrer dans les documents d'urbanisme les trames vertes et bleues et des objectifs de limitation de l'imperméabilisation des sols et d'infiltration des eaux ;
  - Réaliser un zonage des eaux pluviales ;
  - Mettre en place des actions de sensibilisation des acteurs agricoles au ruissellement et aux pratiques agricoles.
  
- **La santé** doit être systématiquement intégrée dans les réflexions du PCAET.
  - En plus d'être impactée par la qualité de l'air, intérieur comme extérieur, les intrants utilisés en agriculture doivent être surveillés ;
  - De la même façon, les plantes utilisés pour végétaliser les espaces urbains ou agricoles doivent être sélectionnés en tenant compte des potentiels allergènes pour la population.

De manière générale, une attention particulière devra être portée à la durabilité des actions, notamment pour la pérennité des filières et pour les aménagements urbains, ainsi qu'aux impacts des produits consommés : production, stockage, transport, utilisation et fin de vie.

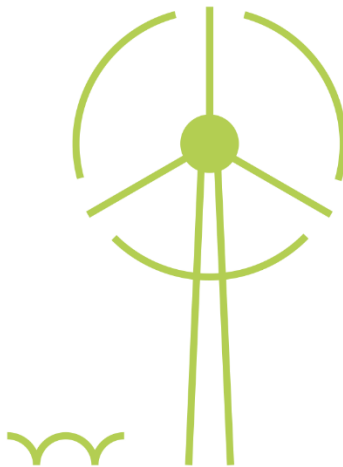
Action	Thème	Maitrise d'Ouvrage	Calendrier	Coût (tranche max)
<b>1 – Promouvoir les éco-matériaux dans la rénovation énergétique</b>	Logement	Pays, CC, Communes, Associations	Court terme	20 000 €/an
<b>2 – Animation, sensibilisation et coordination sur les économies d'énergie</b>	Logement	Pays, CC, Communes	Court terme	10 000 €/an
<b>3 – Réhabilitation énergétique : de la formation des professionnels à l'accompagnement des projets de rénovation</b>	Logement	Pays, collectivités, associations	Court terme	100 000 €/an
<b>4 – Lutter contre la précarité énergétique</b>	Logement	Pays, collectivités, associations, Département	Court terme	25 000 €/an
<b>5 – Les énergies renouvelables sur le Pays</b>	Production d'énergie	Pays, CC, Communes, associations, particuliers	Moyen terme	5 000 €/an 90 000 € études
<b>6 – Anticiper les conséquences du changement climatique dans les aménagements urbains</b>	Adaptation	SCoT, CC, communes	Moyen terme	2 000 €/an
<b>7 – Développer et organiser le tourisme nature</b>	Adaptation	CC, communes, OT	Long terme	Variable
<b>8 – Accompagner la forêt et l'agriculture face au changement climatique</b>	Adaptation	CC communes, CA37, Impact37	Long terme	ND
<b>9 – Gestion de l'eau face au climat futur</b>	Adaptation	CC, communes, associations, Syndicats de bassin, propriétaires, agriculteurs, Département	Long terme	12 000 €/an 30 000 € études
<b>10 – Réduire l'empreinte carbone des déplacements automobiles et promouvoir, développer les déplacements alternatifs à la voiture</b>	Mobilité	CC, communes, entreprises	Court terme	7 000 €/an + ND
<b>11 – Réduire les distances</b>	Mobilité	CC, communes, entreprises	Court terme	ND
<b>12 – Développer le covoiturage pour les loisirs</b>	Mobilité	ND	ND	ND
<b>13 – Améliorer l'offre ferroviaire et l'accès aux gares</b>	Mobilité	Associations, communes, EPCI	ND	ND
<b>14 – Réduire l'empreinte énergétique et carbone des collectivités</b>	Economie	CC, communes	Court terme	ND
<b>15 – Améliorer l'impact carbone du fret</b>	Economie	CC, communes, entreprises	Moyen terme	ND
<b>16 – Mobiliser les entreprises du territoire autour des questions énergie / climat / déchets</b>	Economie	CC, communes, entreprises	Moyen terme	-
<b>17 – Soutenir les circuits alimentaires de proximité</b>	Agriculture Forêt	CC, communes, entreprises, consulaires, associations, privés	Moyen terme	40 000 €/an
<b>18 – Soutenir le développement de la filière bois sur le territoire</b>	Agriculture Forêt	CC, communes, entreprises, consulaires, associations	Moyen terme	40 000 €/an

<b>19 – L'agriculture productrice d'énergies renouvelables</b>	Agriculture Forêt	CC, communes, entreprises, consulaires, associations	Moyen terme	30 000 €/an 35 000 € études
<b>20 – Soutenir et développer des pratiques agricoles durables et accompagnement vers une viticulture raisonnée</b>	Agriculture Forêt	CC, CA37/GDA, SEPANT, Inpact37/ARDEAR	Court terme	5 000 €/an 30 000 € études
<b>21 – Augmenter le stockage carbone des zones humides et des milieux agricoles</b>	Agriculture Forêt	ND	ND	50 000 € études
<b>22 – Améliorer la gestion des milieux forestiers pour une meilleure prise en compte des risques incendie</b>	Agriculture Forêt	ND	ND	ND
<b>23 – Promouvoir la santé à travers le plan climat</b>	Santé	Associations, collectivités, Pays	Court terme	40 000 €/an 28 000 €



## Chapitre II.

# Le plan d'actions







# PLAN D'ACTION DU PCAET DU PAYS LOIRE NATURE



## Action n°1 : Promouvoir les éco-matériaux dans la rénovation énergétique et inscrire les dynamiques locales dans la structuration des filières régionales

### CONTEXTE

Le résidentiel est le 4ème poste d'émissions de gaz à effet de serre sur le Pays. Essentiellement énergétique, les émissions des bâtiments comprennent également une part importante d'énergie « grise » c'est-à-dire d'énergie utilisée dans la fabrication des matériaux.

Les éco-matériaux sont une réponse à cette énergie grise ainsi qu'une filière de l'économie verte qui s'intègre parfaitement dans le PCAET. Les éco-matériaux apportent également des réponses favorables en matière d'impacts sur la santé et la qualité de l'air intérieur. Un certain nombre de difficultés freinent cependant leur développement : en premier lieu les problèmes de normalisation de ces matériaux, mais également leur méconnaissance.

### OBJECTIFS

- ✓ *Améliorer l'efficacité énergétique du territoire*
- ✓ *Promouvoir l'économie verte locale*
- ✓ *Sensibiliser aux enjeux du PCAET*

### ENJEUX DE L'ACTION

#### Développer l'accès aux matériaux biosourcés locaux et aux éco matériaux :

- ⇒ Poursuivre la promotion de la visibilité des éco-matériaux produits localement en faisant du site web du Pays une vitrine, en lien avec les sites spécialisés existants en optimisant le renvoi vers ces fiches techniques, etc.
- ⇒ Engager un travail de concertation avec les services institutionnels (ANAH, Conseil Départemental, CAF, PACT) au sujet de l'utilisation des éco-matériaux, s'intégrer dans dynamiques d'expérimentations régionales
- ⇒ La promotion de la plate-forme Soli'bat des compagnons Bâisseurs en informant en particulier les entreprises du bâtiment sur la réutilisation de matériaux et la notion d'énergie grise
- ⇒ Les préconisations sur l'usage locale des éco-matériaux dans les réhabilitations avec le guide réalisé par le Pays et Envirobat'Centre
- ⇒ Mise en place d'une coopération avec les autres territoires (et notamment les territoires engagés dans un PCAET) sur les matériaux biosourcés : participation aux rencontres annuelles à l'échelle régionale voire nationale.
- ⇒ Poursuite du programme de sensibilisation des acteurs du Pays aux éco-matériaux et l'étendre à l'ensemble des programmes pour toucher le grand public, via : des rencontres, des visites de sites, des démonstrations.
- ⇒ Développer la commande groupée pour l'achat de matériaux biosourcés : avec l'accompagnement auprès des particuliers et des entreprises, des propositions de commandes groupées auprès des fournisseurs de matériaux biosourcés pourront être envisagées, à destination des particuliers en auto-réhabilitation ou encore pour les chantiers des entreprises.

#### Formation des acteurs et promotion des éco-matériaux

- ⇒ Informer les artisans sur l'utilisation des produits, sur les réglementations et sur les fournisseurs de matériaux biosourcés ; envisager des groupements de commande auprès de ces fournisseurs
- ⇒ Mobiliser les artisans locaux dans la participation aux salons des éco-matériaux, en partenariat avec la CMA/CCI/ALEC37/PNRLAT
- ⇒ Développer des rencontres centrées sur l'offre locale et chercher des partenariats (avec Tours Métropole, CD37, collectivités)
- ⇒ Mettre en place des formations d'auto-réhabilitation de l'habitat pour les particuliers du territoire (ex : formation « isoler ses combles », chantiers participatifs, système d'échanges local)
- ⇒ Introduire les éco-matériaux dans les documents type Agenda 21, SCOT, PLU, services d'urbanisme, droits des sols, etc.

**Le développement d'une Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique apporterait une vitrine locale des MBS à destination des maîtres d'ouvrage publics ou privés ainsi qu'aux artisans, architectes/bureaux d'études : découverte et formation des artisans/concepteurs aux MBS, conseils aux collectivités et particuliers, diffusion des guides, plaquettes des partenaires, etc.**

## PROJETS DEJA REALISES – EN COURS

- ✓ Utilisation de MBS dans la réalisation de projet accompagnés dans le cadre du CRST (à savoir un minimum de 36 kg/m<sup>3</sup> pour la construction neuve et 18 kg/m<sup>3</sup> pour la réhabilitation). Exemples de projet comme la réhabilitation du foyer rural à Saint Christophe sur le Nais, la réhabilitation de la maison du Charron à Bueil en Touraine, la réhabilitation de l'école à Cinq Mars la Pile, la construction de la maison de santé pluridisciplinaire (MSP) de Neuillé Pont Pierre.
- ✓ Une dynamique MBS a été lancée avec l'appui du programme LEADER suite au premier PCEAT du Pays (2015), en partenariat avec différents acteurs (Bio+, BiomisG3, CA37, CMA37, ALEC37, Envirobat Centre,...) :
  - formation d'acteurs du Pays pour être « Ambassadeur MBS Région Centre » (formation DREAL),
  - adhésion à Envirobat Centre/BiomisG3 (Miscanthus) du Pays
  - réalisation de diagnostics sur les MBS et sur le miscanthus, publications dont le livret sur l'utilisation des MBS dans la réhabilitation à destination des collectivités, des maîtres d'œuvre,
  - diffusion du guide des éco-matériaux de la CMA auprès des artisans lors d'événements réunissant les artisans du territoire,
  - Pays membre de la coalition régionale MBS (COP régionale),
  - suivi des réunions/réflexions MBS auxquelles le Pays est associé avec Végépolys sur la structuration des filières,
  - intégration du Pays au groupe régionale structuration de la filière chanvre animée par la CA18, adhésion à biomis
- ✓ Partenariat avec l'ALEC37 : embauche d'un Conseiller en Energie Partagée depuis 2013 sur le Pays Loire Nature, partenariat développé avec les CC pour des animations type fête de la nature à Bourgueil (pôle habitat et énergie)

## EXEMPLES DE PERSPECTIVES

- **Poursuivre la dynamique de réhabilitation des bâtiments publics avec des MBS via le CRST** : Ecole de Langeais, logements sociaux des bailleurs,...  
**Qui anime ?** : le Pays – la Région Centre Val de Loire  
**Quels partenaires ?** : l'ALEC37, Envirobat'centre et le CEP  
**Qui porte les projets ?** : les collectivités  
**Quelles aides ?** : CRST (Région), Département, Etat...
- **Poursuivre les dynamiques collectives**, les renforcer et réfléchir aux nouvelles pistes avec l'association BIO+ sur le miscanthus.
- **Etude de faisabilité, création, coordination animation communication, mise en réseau des acteurs pour la création d'une Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique** sur le territoire du Pays ou autre échelle de bassin de vie :  
**Qui anime ?** : le Pays / CC ?  
**Quels partenaires ?** : Pays/CC, CMA37, FFB, CAPEB, ANAH, Soliha, CCI, CA37, ALEC37, Compagnons Bâtisseurs, ...  
**Quelles aides ?** : prochain CRST, ADEME, FEDER ou LEADER (prochain), collectivités.  
**Budget faisabilité** : 30 000 € / Budget annuel à envisager : 40 000€
- **Concours « Ma Maison Eco »**, valoriser l'aide de la Région Centre Val de Loire qui vise à encourager les rénovations ou constructions performantes avec l'usage de matériaux biosourcés. Espace EIE de l'ALEC37 pour les particuliers.

## Conditions de mise en œuvre

### Coût :

Communication : 5 000 €/an à 10 000 €/an

Adhésion dans les différents réseaux : 10 000€/an

### Rôle Pays LNT :

Coordinateur et organisateur

### Maîtrise d’Ouvrage :

Pays, Communautés de Communes, Communes

Associations (Envirobot...), particuliers

### Public cible :

Artisans et professionnels du bâtiment

Porteurs de projet

Grand Public

### Calendrier :

Court terme

### Partenaires

ALEC37, CMA, PACT/Anah, Conseil départemental, bailleurs, CAUE/ADAC, Envirobot, Collectivités, Fédérations des artisans, CA37-GDA, Agri Touraine Energie, COP Régionale, Végépolys., Compagnons Bâtitisseurs, PNRLAT, DREAL

### Financeurs

Europe (Leader), Région (bonification de 10% des subventions dans le cas d’utilisation d’éco-matériaux dans le bâti selon un barème préétabli), État DETR

### Indicateur(s) :

Nombre de projets utilisant des biomatériaux identifiés voire volume par catégories

Nombre d’artisans mobilisés lors des rencontres

Suivi de la fréquentation des visites des pages concernées sur le site Web

## Action n°2 : Animation, sensibilisation et coordination sur les économies d'énergies

### CONTEXTE

Lorsque nous évoquons les consommations énergétiques, la première ressource mobilisable réside dans les économies énergétiques. Les économies d'énergies sont un potentiel majeur pour le territoire. Elles peuvent s'appuyer sur des aménagements ou travaux (isolations, changement de matériel), mais également être le résultat de changements de comportements ou de gestes simples au quotidien. Pour favoriser ces économies d'énergies, une forte animation est nécessaire.

### OBJECTIFS

- ✓ Améliorer l'efficacité énergétique du territoire
- ✓ Réduire les besoins énergétiques

### ENJEUX DE L'ACTION

#### Informer le grand public :

- ⇒ Réaliser un inventaire des actions menées depuis plusieurs années sur le territoire : créer une bibliothèque de données/d'informations ainsi qu'un annuaire des acteurs abordant ce volet
- ⇒ Développer/pérenniser sur les Communautés de Communes du Pays des permanences de l'Espace Info Energie apportant de l'information et des conseils neutres et gratuits sur la rénovation thermique globale (optimisation des aides), les économies d'énergie et les énergies renouvelables à destination des particuliers.
- ⇒ Faire du Pays le relais d'information des programmes nationaux, régionaux et départementaux existants (Habiter Mieux, Energetis, ANAH, etc.) afin de faciliter l'accès à l'information mais également en dirigeant le public vers les Communautés de Communes ou le numéro unique des Points Rénovation Info Service (PRIS est le nom donné au guichet unique des aides pour la rénovation énergétique des bâtiments) mis en place dans le cadre du Plan de Rénovation Énergétique de l'Habitat (PREH). L'utilisation des supports de communication existants sur ces programmes et l'élaboration d'une stratégie propre de diffusion par Communauté de Communes sera privilégiée.
- ⇒ Organiser des campagnes de sensibilisation sur le comportement responsable à adopter dans un bâtiment/logement : économies d'énergie, écogestes, séances de thermographie de façade ... Ces sensibilisations sont adossées à des événements festifs ou ludiques.
- ⇒ Promotion et développement fort de la démarche Familles à Énergie Positive (FAEP), sur le territoire

#### Informer le jeune public

- ⇒ Animations scolaires sous le format de projet : développer avec les élèves un projet pédagogique autour des économies d'énergie en plusieurs séances réparties sur l'année
- ⇒ Mise en réseau des acteurs de la jeunesse : scolaire, animateurs, associations, etc. pour diffuser de façon pédagogique une information sur les comportements énergétiques
- ⇒ Identification et développement de modules, avec les enseignants (en lien avec l'Académie et des partenaires techniques), dans le cadre du programme développement durable
- ⇒ Animations autour de l'énergie et du climat à destination des enfants pendant les vacances scolaires, dans les centres de loisirs, pendant les temps d'activités périscolaires, etc.

**La réalisation d'une stratégie de communication et de sensibilisation sur l'ensemble du Pays ainsi que la mise en œuvre d'un suivi permettrait une homogénéisation des actions : informer le grand public comme les plus jeunes, sur l'ensemble du territoire, déclinée dans les communautés de communes. Le développement d'une Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique permettrait d'avoir un seul et unique point d'information/conseils aux habitants et collectivités.**

**De plus, après la réalisation de travaux de rénovation dans le Pays ou d'événements de sensibilisation marquants, un système de suivi devra être déployé pour assurer un retour d'expérience et déterminer les points forts et les points faibles de la stratégie et, en fonction, les corriger et/ou les améliorer.**

## PROJETS DEJA REALISES – EN COURS

- ✓ Partenariat avec l'EIE et les Compagnons bâtisseurs sur la CC TOVAL depuis 2 ans pour l'information du public sur les économies d'énergie dans l'habitat : permanences à Langeais, Bourgueil et Château-la-Vallière (EIE) + des visites de terrain (caméra thermique...) + permanence pour l'aide au montage des différentes demandes liées à l'habitat (ANAH, CEE...) animée par la CCTOVAL. En parallèle le Brico Bus (rendez-vous techniques au sein des 3 MSAP, chantiers participatifs depuis 5 ans) et la plateforme matériaux des Compagnons Bâtisseurs ont vu le jour sur le Pays avec en appui l'OPAH de la CCTOVAL.
- ✓ Dans le cadre de son Agenda 21, la CCGCPR a mis en place des animations sur les économies d'énergies/les déchets et la biodiversité dans les écoles et avec le service jeunesse. Depuis 3 ans la CCGCPR en partenariat avec la CMA37 anime le dispositif Eco-trophées (économie d'énergie/déchets...) auprès des artisans de la CC. Lors de la fête de l'Environnement, ces actions sont valorisées avec un stand « Energie ».
- ✓ En 2013, les Compagnons Bâtisseurs, en appui avec les deux CC, ont lancé un projet nommé **Maitrise des Energies dans son quotidien** : Création d'un guide des écogestes, animation d'ateliers, intervention chez les particuliers, animation dans les Centre de Loisirs, etc. Ces animations ont permis d'ancrer sur le territoire le Dispositif Famille A Energie Positive en particulier sur Langeais et Neuvy le Roi.
- ✓ Partenariat avec l'ALEC37 : développement des retours d'expériences des communes et leurs réalisations d'économies d'énergie

## EXEMPLES DE PERSPECTIVES

- **Poursuivre la dynamique d'informations collectives auprès des habitants et des collectivités** : animation et promotion des économies d'énergie à l'échelle du Pays  
**Qui anime ?** : le Pays, les CC, les Compagnons Bâtisseurs (projet déposé en 2020 sur A VOS ID+ leader)  
**Quels partenaires ?** : l'ALEC37 et le CEP / EIE, les Compagnons Bâtisseurs, Familles Rurales ...  
**Qui porte les projets ?** : les collectivités – OPAH – programme Habiter Mieux  
**Quelles aides ?** : Collectivités, CRST/A VOS ID, Département, Leader, Etat, fondations, ADEME,  
**Budget annuel à envisager** : 50 000 €  
**Budget animation spectacles** : 10 000 €
- **Coordination animation communication, mise en réseau des acteurs pour la création de PTRE** sur le territoire du Pays (volet animation – en lien avec les autres fiches) :  
**Qui anime ?** : le Pays / CC  
**Quels partenaires ?** : Pays/CC, CMA37, FFB, CAPEB, ANAH, Soliha, CCI, CA37, ALEC37, Compagnons  
**Quelles aides ?** : prochain CRST, ADEME, FEDER ou LEADER (prochain), collectivités.  
**Budget annuel à envisager** : 20 000 €
- **Développer des projets pédagogiques autour des économies d'énergie dans les écoles** type Watty à l'école, éco-école

### Conditions de mise en œuvre

<b>Coût :</b> 10 000 €/an	<b>Calendrier :</b> Court terme
<b>Rôle Pays LNT :</b> Coordinateur et organisateur	<b>Partenaires</b> ALEC37, CMA, PACT/Anah, Conseil départemental, bailleurs, CAUE/ADAC, Envirobat, Collectivités, Fédérations des artisans, CA37-GDA, Agri Touraine Energie, COP Régionale, Végépolys., Compagnons Bâtisseurs, PNRLAT, DREAL
<b>maîtrise d'ouvrage :</b>	<b>Financeurs</b>
Pays, Communautés de Communes, communes6	Région, État,
<b>Public cible :</b>	<b>Indicateur(s) :</b>
Grand Public et scolaires	Participation aux projets/sensibilisation Nombre de contacts ALEC



## Action n°3 : Réhabilitation énergétique : de la formation des professionnels à l'accompagnement des projets de rénovation

### CONTEXTE

Avec plus d'un quart de l'énergie consommée sur le Pays, les logements sont une source importante d'optimisation énergétique. La moitié de cette énergie est couverte par des énergies fossiles et un quart par une électricité essentiellement d'origine nucléaire. La réduction des besoins en énergie des logements est un impératif écologique et économique. Elle constitue un préalable à tout développement d'énergie d'origine renouvelable. Une transformation des modes de construction et de rénovation constitue alors une étape importante dans ces changements, et doit passer par une meilleure sensibilisation et formation des professionnels du bâtiment.

Par ailleurs, l'usage des énergies fossiles dans les logements est une source non négligeable de pollution atmosphérique locale.

### OBJECTIFS

- ✓ Réduire la consommation énergétique des logements
- ✓ Réduire l'empreinte carbone de l'habitat
- ✓ Porter attention à l'énergie grise utilisée dans la réhabilitation
- ✓ Réduire les besoins en chauffage, émetteur de polluants atmosphériques
- ✓ Aider au développement de modes de chauffage alternatifs
- ✓ Renforcer l'économie locale

### ENJEUX DE L'ACTION

#### Mise en place d'opérations « Énergie »

- ⇒ Réaliser des opérations d'aménagement développant un volet énergie ambitieux. Les opérations porteront sur des zones prioritaires pour la réhabilitation thermique des logements : l'identification de ces zones constitue donc la première démarche à mener et le renouveler par phase annuellement. L'opération devra porter spécifiquement sur :
  - La connaissance des performances énergétiques (identifier la typologie du bâti, le niveau de performance, etc.)
  - L'aide à l'amélioration des performances énergétiques et la sensibilisation à la rénovation globale
  - Le développement de certaines énergies renouvelables après amélioration des performances énergétiques
- ⇒ Mettre en place une réflexion locale avec les collectivités en complément des éco-aides aux propriétaires respectant le niveau de performance demandé. Ce niveau de performance doit être au moins égal à ce qui est classiquement exigé par l'Anah et un niveau supérieur pourra être défini en concertation avec les partenaires.

#### Accompagner les projets de rénovation

*Le but est d'aider et d'informer les propriétaires qui achètent un bâti ancien avec un objectif de rénovation incluant une rénovation thermique à mobiliser des aides existantes nombreuses :*

- ⇒ Mise en place d'un programme d'information et de communication à l'échelle du Pays
- ⇒ Actions locales à développer, à pérenniser et à promouvoir :
  - Information, conseils avec un Espace Info Energie aux particuliers
  - Diagnostic énergétique préalable en lien avec le Conseiller en Energie Partagée pour les collectivités
  - Objectifs de performance après rénovation - Accompagner les particuliers/collectivités avant, pendant et après les travaux de rénovation de leur logement
  - Utilisation de matériaux biosourcés et d'éco-matériaux

#### Développer les modes de production d'énergie de chauffage plus propres et plus économes

- ⇒ Encourager au changement de chaudière après réhabilitation thermique grâce à une forte sensibilisation
- ⇒ Mobiliser sur l'utilisation d'énergies renouvelables via le COT-EnR notamment porté par le Pays pour les collectivités/entreprises
- ⇒ Engager dans le cadre du SCoT une politique volontariste en faveur des énergies renouvelables et de l'utilisation de filières renouvelables



## Réaliser des sensibilisations et des formations des professionnels du bâtiment

- ⇒ Identification et connaissance des professionnels : architectes, aménageurs, artisans, professionnels du bâtiment.
- ⇒ Mise en œuvre avec des partenaires techniques d'ateliers de sensibilisation à destination des professionnels sur la thématique de la rénovation énergétique et patrimoniale des bâtiments anciens dans le Pays. **Proposer des formations thématiques adaptées** et s'appuyer sur les retours d'expériences, plateforme locale (plateau technique de formation), rénovation énergétique, etc.
- ⇒ Organiser des formations spécifiques, orientées sur le bâti ancien du Pays et s'appuyant sur des référentiels existants (ex. référentiel tuffeau du PNR Loire Anjou Touraine, référentiel maisons paysannes, etc.)
- ⇒ Communiquer (défendre, promouvoir) auprès des notaires, des banques, des assureurs et des fondations, comme la Fondation du patrimoine, sur la réhabilitation énergétique et sur les diagnostics de performances lors des transactions immobilières, de manière à encourager la réhabilitation énergétique des anciens bâtiments
- ⇒ Engager un travail d'information auprès des copropriétés, des bailleurs sociaux et des propriétaires du territoire. Malgré la complexité pour toucher ces publics, le fort potentiel de réhabilitation par opération doit permettre de surmonter les freins. Cela peut passer par l'organisation de visites de chantier exemplaires.
- ⇒ Porter une attention toute particulière à la cimenterie Calcia, émettrice de l'essentiel des GES du secteur industriel.

## Sensibiliser et accompagner la rénovation énergétique dans le bâti privé :

- ⇒ Organisation d'événements de sensibilisation et de communication à destination des propriétaires privés : entreprises, particuliers, agriculteurs.
- ⇒ Mise en place de permanences à destination du grand public pour apporter des conseils indépendants en matière de rénovation énergétique à l'échelle du Pays. Accompagnement lors du démarrage et suivi de chantier
- ⇒ Sensibilisation aux économies d'énergie pour ne pas arriver à la précarité à travers des ateliers d'éco-gestes, des outils de communication, des rencontres de sensibilisation...pour le grand public (scolaires, particuliers, entreprises, agriculteurs...).
- ⇒ Accompagner et développer les diagnostics énergétiques sur les exploitations agricoles : diagnostiquer les bâtiments « passoires », optimisation thermique des exploitations, utilisation du matériel,...

***Le développement d'une Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique permettrait de développer et d'accompagner les particuliers/collectivités/entreprises dans leurs projets de rénovation énergétique à travers des conseils, des outils de sensibilisation, des visites (éco-matériaux, système de chauffage...) et d'avoir un lieu proposant des formations adaptées répondant aux besoins des artisans locaux.***

***Une action forte sur la cimenterie pourrait contribuer à la baisse des émissions de GES liées aux bâtiments et à la construction.***

## PROJETS DEJA REALISES – EN COURS

- ✓ Depuis 2009, le Pays organise régulièrement des visites de projets exemplaires autour de la rénovation énergétique avec ses partenaires : visites d'écoquartier en Bretagne, de projets de collectivités ou agricoles autour des MBS en Vendée, visite du plateau technique de formation dans le Lochois, etc. C'est dans ce cadre, qu'en 2016, la CMA37, le Pays et Envirobat'Centre ont lancé une communication de sensibilisation auprès des artisans locaux : propositions de formation, visites de chantier entre artisans...
- ✓ Sensibilisation et accompagnement aux économies d'énergie dans le cadre des OPAH des CC TOVAL et GCPR

## EXEMPLES DE PERSPECTIVES

- **Poursuivre la dynamique de réhabilitation** des bâtiments publics via le CRST et le COT ENR et utiliser cette dynamique comme exemple et retours d'expériences pour les professionnels, la population....
- **Animation de sensibilisation, communication, formations à travers la création d'une PTRE** sur le territoire du Pays ou une autre échelle - tout en impliquant les professionnels de l'immobilier (notaires, agences immobilières, courtiers) dans la sensibilisation :

**Qui anime ?** : le Pays / CC

**Quels partenaires ?** : Pays/CC, CMA37, FFB, CAPEB, ANAH, Soliha, CCI, CA37, ALEC37 et EIE37, Compagnons Bâtitseurs, ...

**Quelles aides ?** : prochain CRST, ADEME, FEDER ou LEADER (prochain), collectivités.

- Poursuivre les dynamiques d'accompagnement des aides aux logements/conseils avant et après travaux auprès des particuliers avec l'appui des artisans, de l'ALEC37 (CCTOVAL – OPAH 2021)



## Conditions de mise en œuvre

### Coût :

Sensibilisation et partenariats : 25 000 à 50 000 €/an  
Aide à la réhabilitation énergétique : 50 000€/an

### Rôle Pays LNT :

Coordinateur voire organisateur

### maîtrise d'Ouvrage :

Pays, collectivités, associations

### Public cible :

Particuliers, collectivités, entreprises/artisans, associations, notaires, banques, fondations, bailleurs sociaux, syndicats de copropriétés...

### Calendrier :

Court terme

### Partenaires

ALEC37-EIE37, CMA, PACT/Anah, Conseil départemental, bailleurs, CAUE/ADAC, Envirobat, Collectivités, Fédérations des artisans, CA37-GDA, Agri Touraine Energie, COP Régionale, Végépolys., Compagnons Bâtisseurs, PNRLAT, DREAL, groupement d'artisans

### Financeurs

Europe (LEADER), Région, ADEME, Conseil Départemental

### Indicateur(s) :

Nombre de personnes sensibilisées (selon public, événement...)  
Surface en m<sup>2</sup> réhabilitée grâce aux opérations énergie  
Nombre d'ateliers organisés et nombre de personnes formées/sensibilisées



## Action n°4 : Lutter contre la précarité énergétique

### CONTEXTE

Avec 63% de logements construits avant 1975 et un prix de l'énergie qui augmente, les situations de précarité énergétique vont avoir tendance à se développer. La précarité énergétique dans l'habitat touche aujourd'hui les populations les plus fragiles économiquement et socialement. Elle contribue à la paupérisation des populations et constitue un enjeu majeur.

### OBJECTIFS

- ✓ Réduire la consommation énergétique des logements
- ✓ Réduire l'empreinte carbone de l'habitat
- ✓ Réduire les besoins en chauffage, émetteur de polluants atmosphériques
- ✓ Intégrer l'enjeu social du PCAET

## ENJEUX DE L'ACTION

### Diagnostic, état des lieux des bâtiments et de la précarité énergétique

- ⇒ Dans chaque commune, croisement des outils départementaux, Anah et connaissances communales des CCAS ainsi que des actions ALEC37
- ⇒ Identification des situations potentiellement précaires, prise de contact avec les occupants pour confirmation et connaissance de l'urgence (en partenariat avec les acteurs sociaux du Département et des communes)

### Déploiement du programme Habiter Mieux 2013-2016

- ⇒ Signature par les communautés de communes du contrat local d'engagement contre la précarité énergétique
- ⇒ Informer, mobiliser, diriger, organiser un relais pour les artisans locaux pour qu'ils soient les ambassadeurs du programme : fourniture de supports d'information, explication du programme, implication des artisans dans la démarche
- ⇒ Mobilisation des ressources du FSL départemental pour les aides aux situations de précarité

### Priorisation des aides

- ⇒ Intégrer les logements identifiés comme prioritaires dans les opérations d'aides à la réhabilitation, pour lesquels une bonification des aides est à apporter
- ⇒ Apporter une information aux occupants sur les aides disponibles, le montage de dossiers
- ⇒ Lier cette démarche aux opérations Énergie (action 2)
- ⇒ Réfléchir sur le reste à charge pour les ménages après la réalisation des dossiers de subventions, et sur d'éventuelles aides complémentaires pour des prêts à taux zéro par exemple

### Pédagogie et sensibilisation

- ⇒ Visite de sites témoins permettant de mettre en valeur les bonnes pratiques
- ⇒ Organisation de temps de sensibilisation sur les secteurs a priori les plus concernés

## PROJETS DEJA REALISES – EN COURS

- ✓ De 2012 à 2016, les Compagnons Bâisseurs ont développé plusieurs projets sur la précarité énergétique, en lien avec les dynamiques des Communautés de Communes du territoire, en particulier avec l'OPAH de la CCTOVAL :
  - Création et expérimentation de la première plateforme éco-matériaux sur Saint-Paterne-Racan (en partenariat avec des Fondations, l'ALEC37, la CMA37, le Département),
  - Expérimentation et création du Brico-Bus (prêt matériels dans le cadre des chantiers en auto-réhabilitation),
  - Ateliers/guide/suivi chez des particuliers sur les éco-gestes et la précarité énergétique.
 Cette dynamique s'est poursuivie avec une convention entre la CCTOVAL et les Compagnons Bâisseurs dans le cadre de leur OPAH, mettant également en place des permanences avec l'EIE37 sur les communes de Langeais et Château la Vallière (en perspective : Bourgueil)
- ✓ Plusieurs projets avec les bailleurs sociaux (VTH, Touraine Logement) ou les Communes ou les Communautés de Communes sur l'isolation des logements sociaux individuels ou collectifs.

## EXEMPLES DE PERSPECTIVES

- **Poursuivre la dynamique de réhabilitation thermique du parc de logements sociaux via le CRST :**  
**Qui anime ?** : Le Pays, les CC volet habitat  
**Quels partenaires ?** : Les bailleurs sociaux, ALEC37 et le CEP  
**Qui porte les projets ?** : les collectivités, les bailleurs sociaux  
**Quelles aides ?** : CRST, Département, Etat...
- Etude de faisabilité, création, coordination animation communication, mise en réseau des acteurs pour la création de PTRE sur le territoire du Pays ou autre échelle
- **Poursuivre la dynamique d'informations collectives auprès des habitants et des collectivités sur la précarité énergétique (suivi des chantiers avant et après travaux en lien avec les artisans) :** (en lien avec la fiche 2)  
**Qui anime ?** : les CC, les Compagnons Bâtisseurs (projet 2021 sur A VOS ID+ leader)  
**Quels partenaires ?** : l'ALEC37 et le CEP / EIE, les Compagnons Bâtisseurs,  
**Qui porte les projets ?** : les collectivités – OPAH – programme Habiter Mieux, les Compagnons Bâtisseurs.  
**Quelles aides ?** : Collectivités, CRST/A VOS ID (Région), Département, Leader, Etat, fondations, ADEME,

### Conditions de mise en œuvre

#### Coût :

Bonification des aides de réhabilitation : 20 000€/an estimés sur la base de 10 logements aidés/an  
 Sensibilisation : 5000 €/an

#### Rôle Pays LNT :

Coordinateur

#### maîtrise d'Ouvrage :

Pays, collectivités, associations, CD37

#### Public cible :

occupants

#### Calendrier :

Court terme

#### Partenaires

ALEC37-EIE37, CMA, PACT/Anah, Conseil départemental, bailleurs, CAUE/ADAC, Envirobat, Collectivités, COP Régionale, Compagnons Bâtisseurs, PNRLAT, groupement d'artisans

#### Financeurs

Europe (LEADER), Région, ADEME, Conseil Départemental

#### Indicateur(s) :

Nb de situations en précarité énergétique/nb situations accompagnés  
 Montant des aides mobilisées

## Action n°5 : les énergies renouvelables sur le Pays

### CONTEXTE

Même si le bois est aujourd'hui la première ressource énergétique utilisée dans les logements, une part importante du potentiel de production d'énergie renouvelable n'est pas exploitée : bois, soleil, vent, sols, etc. Ce sont autant de ressources locales, renouvelables et performantes que le Pays Loire Nature a tout intérêt à développer. Des précautions d'usages doivent cependant être respectées pour :

- ne pas produire d'énergie sur des bâtiments qui seraient eux-mêmes des « passoires énergétiques » d'une part,
- ne pas mettre en danger d'autres atouts du territoire (agriculture, paysages, ressource en eau...) d'autre part,
- pour ne pas favoriser les énergies spéculatives au détriment du développement local.

Ces précautions prises, le potentiel du Pays reste majeur.

### OBJECTIFS

- Augmenter la part de production d'énergie d'origine renouvelable sur le Pays
- Améliorer les connaissances
- Développer l'économie verte locale

### ENJEUX DE L'ACTION

#### Améliorer la connaissance et l'information concernant les énergies renouvelables :

- ⇒ Identifier les prestataires/installateurs bénéficiant d'une labellisation (seule une labellisation officielle peut être mise en avant)
- ⇒ Apporter une information claire sur les énergies renouvelables via l'ALEC aux particuliers dans les Espaces Info Énergie : développer la connaissance des EIE à l'échelle du Pays, communiquer et développer ce service .
- ⇒ Accompagner le développement de structures citoyennes de production d'énergie renouvelable de type Énergie solidaire, financements citoyens...
- ⇒ Apporter des retours d'expérience sur les installations réalisées : investissement, commandes groupées, retour sur investissement, recyclage... sous forme d'exposés en lien avec les actions de sensibilisation

**Géothermie** : Action prioritaire : Réalisation d'une étude de faisabilité sur le potentiel géothermique à l'échelle du Pays : identification des ressources mobilisables, des solutions techniques et communication large des résultats.

**Éolien** : Développer la connaissance autour du micro-éolien, des éoliennes horizontales, etc. Identifier les potentiels éventuels tenant compte des contraintes importantes du territoire en la matière.

#### Solaire :

- ⇒ **Photovoltaïque** : avec l'accompagnement de l'ALEC, ENERCENTRE identifier les sites possibles de développement sur bâtiments industriels et agricoles. Réalisation de pré-études de faisabilité avec retour sur investissement : la collectivité permet d'initier les projets d'abord sur le bâti public. Accompagner le financement participatif de projets photovoltaïques.
- ⇒ **Eau chaude sanitaire** : identifier les bâtiments publics ou privés consommant beaucoup d'eau chaude : maisons de retraites, piscines, équipements sportifs, etc. Faire une étude de consommation et aider à la réalisation de chauffe-eau solaire collectif (mobilisation des aides de l'ADEME par le Fond Chaleur, aide au montage de dossier)
- ⇒ Sensibilisation lors des opérations de réhabilitation énergétique sur le complément des énergies solaires
- ⇒ Recenser et mobiliser le potentiel photovoltaïque par les collectivités, envisager des commandes groupées
- ⇒ Identifier les bâtiments les plus importants pouvant accueillir de l'énergie solaire et en particulier des bâtiments publics. Mise en place rapide de production énergétique sur les bâtiments identifiés
- ⇒ Travailler avec l'ABF pour l'implantation d'énergies renouvelables
- ⇒ Mobiliser les grandes surfaces commerciales sur l'implantation photovoltaïque en toiture
- ⇒ Privilégier l'implantation des modules au sol dans des zones qui n'ont plus d'utilité économique (anciennes décharges, anciennes carrières, anciens sites industriels, etc.) en lien avec les dispositions du Scot
- ⇒ Interdire les projets de solaire au sol sur des terres à intérêt agricole ou naturel

**Méthanisation** (en lien avec l'action 17) : Mise en place d'un plan biogaz permettant d'identifier les gisements et besoins, en partenariat avec le monde agricole, les collectivités et les industries. Sur la base des résultats du plan, engager des partenariats techniques et financiers pour l'aide à l'installation de petites unités de méthanisation

## PROJETS DEJA REALISES – EN COURS

### ✓ **Contrat d'objectif territorial (COT) Energies renouvelables :**

Le Pays Loire Touraine et le Pays Loire Nature Touraine se sont engagés dans l'animation et le portage d'un projet de développement des EnR sur leur territoire. Ils mobilisent les maîtres d'ouvrage potentiels et les suivent pendant toute la durée de leurs projets (tous hors particuliers). Avec l'ALEC 37 réalisation études d'opportunité gratuites, énergies renouvelables, aide à la décision, accompagnement dans le dépôt de dossier de subvention, suivi des projets (travaux et retours d'expériences) organisation de visites de sites et formations... Les Pays financent l'animation de l'ALEC avec l'ADEME comme partenaire. **Les projets sont subventionnés à hauteur de 60% pour les études et 45% pour les investissements.**

Plusieurs projets en **énergie bois** ont vu le jour ou sont en cours, le gîte les Machetières à Langeais (2019), en étude le collège de Neuvy le Roi ou encore le collège de Savigné sur Lathan. Des pré études ont été réalisées, un autre gîte à Rouziers de Touraine ou à Cinq Mars La Pile, une chaufferie bois et réseau de chaleur à Langeais ou Ambillou...

Sur les projets « **géothermie** », l'objectif est largement dépassé avec de nombreuses réalisations, avec des systèmes de PAC sur champ de sondes, comme l'école de Cinq Mars la Pile, le cabinet médical de Saint Nicolas de Bourgueil ou encore celui de Saint Christophe sur le Nais...

Les projets de **récupération de la chaleur fatale et extension de réseau de chaleur** sans production associée sont adossées à une unité de **méthanisation**, production de spiruline à Channay sur Lathan, eau chaude et chauffage piscine, services au camping L'Arada Parc à Sonzay, St Patern-Racan, Pernay...

## EXEMPLES DE PERSPECTIVES

- **Contrat d'objectif territorial (COT) Energies renouvelables :** Selon l'état des réalisations des objectifs EnR, le Pays Loire Nature et le Pays Loire Touraine peuvent renouveler ce contrat avec l'ADEME. Projets en réflexion ou études à recenser. **Les projets sont subventionnés à hauteur de 60% pour les études et 45% pour les investissements.**  
**Partenaires :** ALEC et techniciens EnR, ADEME  
**Aides financières :** ADEME, Région  
**Cout de fonctionnement :** 10 000 € à 15 000 € / an pour les 2 pays...
- **Energies renouvelables et information aux particuliers :** Développer une connaissance des réseaux, information au grand public, contre les démarchages abusifs de tous types d'entreprises, sur ces sujets (isolation à 1 €, panneaux solaires, pompes à chaleur...)

### Conditions de mise en œuvre

<b>Coût :</b>	<b>Calendrier :</b>
Communication : 5 000 €/an Études : géothermie, solaire et méthanisation 90 000 €	Moyen terme
<b>Rôle Pays LNT :</b>	<b>Partenaires</b>
<b>Coordinateur</b> , porteur d'études	ALEC37, CMA, PACT/Anah, bailleurs, CAUE/ADAC, Collectivités, Fédérations des artisans, CA37-GDA, Agri Touraine Energie, fédération des propriétaires forestiers, Arbocentre, PNRLAT
<b>Maîtrise d'Ouvrage :</b>	<b>Financeurs</b>
Pays, Communautés de Communes, Communes Associations (Envirobot...), particuliers	Europe (Leader), Région, État DETR, Conseil Départemental Rappel : bonification de 10% des subventions dans le cas d'utilisation d'éco-matériaux dans le bâti selon un barème préétabli
<b>Public cible :</b>	<b>Indicateur(s) :</b>
Artisans et professionnels bâtiment Porteurs de projet Grand Public	Réalisation d'études de faisabilité Nombre d'opérations accompagnées Nombre de sollicitations EIE Production EnR locales en MWh, en TEP

## Action n°6 : Anticiper les conséquences du changement climatique dans les aménagements urbains

### CONTEXTE

Les conséquences du changement climatique sur le territoire du Pays se traduisent par des menaces nouvelles sur les aménagements urbains, liées à des augmentations de températures, une évolution défavorable des risques naturels et des difficultés d'accès à la ressource en eau. L'anticipation des conséquences du changement climatique est particulièrement importante dans les questions liées à l'aménagement tant il est vrai que les réalisations d'aujourd'hui devront pouvoir fonctionner dans les conditions climatiques de 2050 et après.

### OBJECTIFS

- Réduire les effets attendus du changement climatique et augmenter la résilience
- Se préparer pour le territoire de manière à réduire notre vulnérabilité
- Répondre aux enjeux croissants sur l'eau

### ENJEUX DE L'ACTION

#### Mieux connaître et faire connaître

- ⇒ Capitaliser et valoriser les retours d'expérience à l'échelle régionale pour mobiliser les pouvoirs publics sur l'évolution des normes vis-à-vis des écomatériaux, de l'utilisation des eaux de récupération...Sensibiliser les élus pour une remontée des problématiques législatives auprès de l'AMF (Association des Maires de France)
- ⇒ Communiquer sur les retours d'expérience
- ⇒ Engager une formation importante des élus sur ce sujet : utiliser notamment l'obligation de prise en compte du PCAET dans les documents d'urbanisme locaux
- ⇒ Sensibiliser les élus et les citoyens aux questions de confort d'été et à l'adaptation aux fortes chaleurs, aux enjeux liés à l'eau ainsi qu'aux techniques de lutte contre les conséquences du changement climatique : toitures végétalisées, ombres portées, confort thermique, végétalisation, etc. via des guides de bonnes pratiques en partenariat avec l'ALEC et le CAUE (réalisation des guides, permanences sur le territoire)
- ⇒ Améliorer les échanges entre l'agglomération et les territoires ruraux sur les enjeux climatiques : organisation de temps réguliers d'échanges
- ⇒ Améliorer la prévision des coûts « induits » des projets pour anticiper l'après : systématiser l'intégration d'une réflexion « coût climatique » dans tous les nouveaux projets d'aménagement

#### Documents, plans et projets

- ⇒ Intégrer les enjeux du changement climatique (densification, perméabilité, etc.) dans les documents de planification urbaine : SCoT, PLU
- ⇒ Optimiser la réduction de l'imperméabilisation des sols dans tout projet d'aménagement : intégration de contraintes à l'imperméabilisation des sols dans les documents d'urbanisme : prescriptions dans le SCoT et fiches pratiques de conseil/sensibilisation pour les élus et les citoyens. Il est possible d'expérimenter en actions tests des opérations de "désimperméabilisation" des sols, pour les infrastructures privées et publiques, permettant ainsi une meilleure infiltration des eaux pluviales
- ⇒ Prendre en compte le risque RGA (retrait gonflement des argiles) dans les documents : planification, zonage et adaptation des constructions avec un règlement strict ; et intégrer la non-construction sur les zones argileuses dans les documents d'urbanisme
- ⇒ Le PPRI est actuellement en cours de révision et devrait assurer l'inconstructibilité des zones inondables et traiter les problèmes de ruissellement des eaux
- ⇒ Mettre en place des points antenne de documentations dans les mairies sur le climat du type des documentations des points info énergie, etc.
- ⇒ Intégrer les aménagements urbains compacts comme une réponse à certaines conséquences du changement climatique



### Changer les modes de fonctionnement et valoriser les atouts du Pays

- ⇒ Inciter à un fleurissement durable dans les communes, de façon à réduire les besoins en eau et en engrais, accompagner les collectivités dans les plans de désherbage et l'engagement dans le programme zéro phyto
- ⇒ Valoriser l'histoire troglodytique de l'habitat et de l'activité économique (en lien avec le « tourisme fraîcheur »)

### Vigilances :

- ⇒ La pression foncière pouvant exister en milieu rural ne doit pas entraîner la multiplication des réalisations non résilientes,
- ⇒ Centre-bourg où il n'y a pas de reprises des habitations : il conviendra de s'appuyer sur le PLH pour redynamiser les centres bourgs et ainsi garantir des aménagements urbains plus résilients

## PROJETS DEJA REALISES – EN COURS

- ✓ **Réalisation de plusieurs dynamiques collectives autour des enjeux environnementaux dans les aménagements :**
  - Exposition sur l'Eau du Pays avec des animations, ateliers, conférences, relevés de terrain sur Gâtine en partenariat avec la SEPANT, Le Syndicat de la Choisille, le GABBTO, la CA37, Famille Rurale, A Table (Leader/A VOS ID), à destination des collectivités, des agriculteurs, des étudiants du Lycée agricole, de la population (grand public et propriétaires de berges/moulin)
  - Projet « Biodiversité » conduit par le Pays en 2015 avec la CA37, la LPO, la CCGCPR, la Fédération des Chasseurs avec la création d'une exposition et son livret, d'événements et d'ateliers pédagogiques sur la prise en compte de la biodiversité dans les documents d'urbanisme, la gestion des espaces verts, la gestion des potagers/jardins des particuliers...
- ✓ **Aménagement durable des cœurs de village dans le cadre du CRST** (végétalisation des espaces, plantes économes en eau, revêtement perméable...) : Semblançay, Saint-Michel sur Loire, Saint-Paterne Racan, Bourgueil...
- ✓ **Accompagnement des communes et des Communautés de communes dans la gestion des enjeux environnementaux dans leurs aménagements (zéro-phyto) :**
  - Aménagement durable d'espaces détente et de découverte de la Flore et accueil de la Faune à Neuvy le Roi, (ateliers pour la population et les services techniques), Chemillé sur Dême (LEADER/AVOS ID-CRST)
  - Acquisition de matériels, plan de gestion (animé par la CA37 ou la SEPANT), ateliers à destination de la population et des services techniques dans le cadre d'Agenda 21 ou politique zéro-phyto (LEADER/CRST) : Langeais, Saint-Paterne-Racan, Bourgueil, CCGCPR, Mazières de Touraine, Souvigné, ...



## EXEMPLES DE PERSPECTIVES

- **Aménagement durable des cœurs de village ou des espaces de loisirs, développement des bonnes pratiques de gestion des enjeux environnementaux dans tous les projets d'aménagements, dans le cadre du CRST** (végétalisation des espaces, plantes économes en eau, revêtement perméable, pratiques 0 phyto...) : Courcelles de Touraine, Bourgueil, Neuillé Pont Pierre...
- **Démarche objectif Climat 2030** avec la SEPANT, à l'échelle d'une commune ou d'un collectif, analyse des changements climatiques, ressource en eau, état des lieux de la vulnérabilité, animation auprès de la population
- **Promouvoir les expositions existantes des partenaires** sur la gestion durable des milieux, des espaces verts, de l'eau... (CAUE, CPIE, PNRLAT, SEPANT, Familles Rurales...) et du Pays.
- **Conférences à destination des élus, diffusion d'information à la population** pouvant être développés à l'échelle du Pays, avec l'appui de l'ALEC37, la SEPANT, etc.

Conditions de mise en œuvre	
<b>Coût :</b>	<b>Calendrier :</b>
Sensibilisation, formation : 2000€/an	Moyen terme
<b>Rôle Pays LNT :</b>	<b>Partenaires</b>
Coordinateur	ALEC37, Collectivités, CAUE/ADAC37, habitants-collectifs citoyens, SEPANT, CA37, CPIE, PNRLAT, ...
<b>Maîtrise d'Ouvrage :</b>	<b>Financeurs</b>
Pays (SCOT), Communautés de Communes, communes	Europe, Région, Département, collectivités, Agence de l'eau
<b>Public cible :</b>	<b>Indicateur(s) :</b>
Communes, aménageurs, citoyens	Nombre de guide/fiches de sensibilisation/réunions de sensibilisation réalisés Nombre de PLU intégrant les enjeux climatiques

## Action n°7 : Développer et organiser le tourisme nature

### CONTEXTE

Dans un contexte où les étés très chauds et secs vont devenir plus fréquents, le tourisme vert permettant de trouver des zones de fraîcheurs va devenir un atout pour le territoire. Mal préparé cet afflux de population en période caniculaire, notamment en provenance de l'agglomération tourangelle, peut cependant devenir une menace pour des milieux naturels fragiles et une contrainte forte pour le Pays en termes d'aménagement d'accueil et pour ses habitants.

### OBJECTIFS

- Anticiper les besoins à venir
- Développer les atouts du territoire vis-à-vis du changement climatique
- Adapter le territoire aux nouveaux enjeux
- Anticiper et améliorer l'accueil des tourangeaux en période de forte chaleur

### ENJEUX DE L'ACTION

- ⇒ En premier lieu, identifier les besoins : forêts, plans d'eau, cavités, etc. et les capacités d'accueil ou les sensibilités propres aux sites. Inciter à l'accueil de groupe et instaurer une capacité maximale d'accueil.
- ⇒ Travailler sur la gestion durable des bords de rivières et des plans d'eau (loisirs, baignade, sanitaire...) comme espace de fraîcheur (partenaires Département, mission Val de Loire, associations, agence de l'Eau...), jardins avec prise en compte des enjeux eau, ressources locales : mise en place d'un plan de gestion et d'aménagement touristique durable
- ⇒ Développer le tourisme troglodytique local, avec des sentiers découvertes accessible à tous depuis les bourgs (jeunes, scolaires) animations dans les troglodytes...
- ⇒ Travailler le cofinancement accompagner les collectivités sur l'aménagement nécessaire des espaces de manière globale : transport, aménagement de sites (WC, restauration, déchets, accessibilité PMR, etc.)
- ⇒ Promouvoir et valoriser les déplacements doux dans les milieux naturels : vélo, randonnée, etc.
- ⇒ Aménagements d'espaces publics abordés de manière durable, de verdure/fraîcheur dans les espaces publics : théâtre de verdure, gestion des eaux
- ⇒ Promouvoir le tourisme fraîcheur et les convergences entre l'agglomération et le Pays

### PROJETS DEJA REALISES – EN COURS

- ✓ Développement des voies vélo et chemins de randonnée pédestre sur le Pays : balisage, outils de communication, chemins thématiques sur Gâtine, sentier biodiversité au Lac de Rillé, sentier biodiversité à Neuvy-le Roi...
- ✓ Animations pédagogiques de découverte de la Faune et de la Flore : Lac de Rillé, Espace des Rouchoux à Semblançay

### EXEMPLES DE PERSPECTIVES

- **Renforcer une dynamique de tourisme de fraîcheur sur le Pays Loire Nature :**  
**Qui anime ?** : CC, Office du tourisme Touraine Nature...  
**Quels partenaires ?** : le Pays, Associations (SEPANT, LPO, Fédération des chasseurs et pêcheurs, couleurs Sauvages,...) Office de Tourisme, propriétaires de sites privés, les collectivités (communes, Département) ...  
**Quelles aides ?** : CRST, Département, Etat, Europe...
- **Poursuivre les dynamiques collectives, les renforcer :** Mobilité inciter et faciliter les déplacements doux de loisirs ou le covoiturage de loisirs  
**Qui anime ?** : CC, l'OT Touraine Nature, le Pays  
**Quels partenaires ?** : Région Centre, Département, PNR, Familles Rurales, ALEC37...  
**Quelles aides ?** : Région Centre, ADEME, collectivités/Pays.

Budget annuel à envisager : 6 000€

Conditions de mise en œuvre	
<b>Coût :</b>	<b>Calendrier :</b>
Aménagements touristiques : variable Communication : en lien avec d'autres actions	Long terme (moyen à long terme)
<b>Rôle Pays LNT :</b>	<b>Partenaires</b>
Coordinateur	Tours Plus, Collectivités, Touraine Loire Valley, Mission Val de Loire, office de tourisme, Associations (SEPANT, Familles Rurales, ALEC37...), de bateliers, du patrimoine/archéologie, CEN, Maison Loire, PNR
<b>Maîtrise d'Ouvrage :</b>	<b>Financeurs</b>
Communautés de Communes, communes, Office de Tourisme Touraine Nature	Europe, Région, Département, Communauté de Communes
<b>Public cible :</b>	<b>Indicateur(s) :</b>
Tout public	Nombre de sites aménagés Satisfaction des touristes (enquête) Nombre de documents de communication

## Action n°8 : Accompagner la forêt et l'agriculture face au changement climatique

### CONTEXTE

Les activités agricoles et la forêt sont d'une part parmi les activités les plus touchées par les conséquences du changement climatique et d'autre part parmi les activités économiques centrales du Pays Loire Nature. Ce double enjeu les place au centre de la réflexion en matière d'adaptation. L'augmentation des températures, des vagues de chaleurs, des sécheresses, la réduction de la disponibilité en eau...sont autant de facteurs que l'agriculture et la forêt doivent intégrer dès à présent dans leurs évolutions.

### OBJECTIFS

- Anticiper les besoins à venir
- Soutenir l'économie rurale face au changement climatique
- Adapter le territoire aux nouveaux enjeux

### ENJEUX DE L'ACTION

#### Forêt

- ⇒ Favoriser l'acquisition et la diffusion de connaissances sur les essences forestières adaptées à l'évolution du climat : faire bénéficier les propriétaires exploitants des connaissances ONF/CRPF, diffuser l'information et la sensibilisation
- ⇒ Soutenir l'adaptation des essences forestières au changement climatique, itinéraires sylvicoles. Visite d'exploitations pour sensibilisation, diffusion de bonnes pratiques
- ⇒ Mise en place de placettes d'expérimentations sylvicoles vis-à-vis du changement climatique sur le territoire en lien avec les organismes de gestion forestière, diffusion des résultats dans le cadre du suivi du PCAET

#### Agriculture :

- ⇒ Économiser l'eau dans l'agriculture par une amélioration des méthodes et des techniques : faire connaître les recherches, diffuser l'information via la chambre d'agriculture et Météo France
- ⇒ Soutenir les cultures et intercultures qui captent et stockent le plus le carbone dans les sols
- ⇒ Replanter des arbres, des haies et des prairies : soutien financier à la replantation de haies incluant une valorisation des coupes
- ⇒ Créer des zones de captages des eaux (petites bassines) qui allient maintien de la biodiversité, bonne infiltration dans les sols et recharge des nappes phréatiques ; et adapter les projets d'aménagement en tenant compte de ces zones (création de zones tampon)
- ⇒ Engager une coopération territoriale avec des exploitants du sud-est et de la Bretagne pour comprendre et expérimenter quelles seront les cultures adaptées (idem pour l'élevage). Retour et information des exploitants sur les conséquences du changement climatique dans les productions

### PROJETS DEJA REALISES – EN COURS

- ✓ Approche autour des dynamiques Bois/forêt avec le Contrat ATEnEE du Pays Loire Nature en 2004-2006.
- ✓ Embauche d'une chargée mission Bois-Energie à l'ALEC37 intervenant auprès des collectivités, propriétaires...depuis 2016 – lien avec le COT EnR mis en place depuis 2018, sur le Pays Loire Nature (étude, aide à l'installation des chaudières bois pour les entreprises et collectivités)
- ✓ Projet de 4 années sur les systèmes innovants en agriculture par la CA37 (Leader)

- ✓ Acquisition de matériel agricole permettant des pratiques favorables à la biodiversité et à l'eau, projets soutenus dans le cadre du CRST, matériel de désherbage à Epeigné sur Dême, acquisitions de herse étrilles comme à Restigné...
- ✓ L'animation Natura 2000 sur la CCTOVAL intègre la forêt dans sa dimension socio-économique (Avril 2019 : conférence avec le PNRLAT et la CC sur l'adaptation des forêts du territoire au changement climatique)

## EXEMPLES DE PERSPECTIVES

- Plusieurs actions soutenues par la région (CRST) accompagnent la stratégie régionale pour la biodiversité comme par exemple l'acquisition de matériels agricoles permettant des pratiques favorables à la biodiversité et à l'eau.

Conditions de mise en œuvre	
<b>Coût :</b>	Calendrier :
	Long terme
<b>Rôle Pays LNT :</b>	<b>Partenaires</b>
Coordinateur	CA37, Inpact37, la SEPANT, Météo France, ONF et CRPF, ONCFS, CETEF, INRA, Arbocentre
<b>Maîtrise d'Ouvrage :</b>	<b>Financeurs</b>
Communautés de Communes, communes, CA37, Inpact37	Europe, Région, Agence de l'eau, ADEME...
<b>Public cible :</b>	<b>Indicateur(s) :</b>
Exploitants sylvicoles et agricoles	Mise en place de placettes expérimentales Nombre d'agriculteurs mobilisés dans des temps de formation Linéaire de haies replantées

- Proposition d'étude et mise en œuvre d'une Charte forestière concertée avec les propriétaires, exploitants forestiers, les collectivités et les territoires voisins (Pays du Chinonais et sa charte forestière, PNRLAT)
- Créer du lien entre les acteurs du monde forestier, informer/conseiller, sensibiliser les propriétaires forestiers.



## Action n°9 : Gestion de l'eau face au climat futur

### CONTEXTE

La ressource en eau et sa disponibilité vont se retrouver bouleversées dans le climat de 2050. Les périodes de sécheresse attendues vont être à l'origine de tensions hydriques importantes qui vont nécessiter des choix en termes de priorité d'approvisionnement. Il s'agit donc, en matière d'anticipation, de réduire les besoins, d'augmenter les possibilités de stockage et d'optimiser les prélèvements.

### OBJECTIFS

- Anticiper les besoins à venir
- Développer les atouts du territoire vis-à-vis du changement climatique
- Adapter le territoire aux nouveaux enjeux

### ENJEUX DE L'ACTION

#### Connaître et réduire l'impact sur la ressource

- ⇒ Réaliser une étude d'identification et de quantification des usages de l'eau sur le territoire (définition de l'offre et des besoins) en concertation avec les usagers du territoire
- ⇒ Prioriser les besoins en cas de restriction d'eau : il s'agit de bâtir un plan permettant d'anticiper la question
- ⇒ Éviter le ruissellement en adaptant les aménagements
- ⇒ Récupérer les eaux de pluie sur les bâtiments publics avec stockage à systématiser plus généralement, récupération des eaux de pluie sur les toits avec une réutilisation locale : arrosage, usages extérieurs et certains usages intérieurs. Aides à l'acquisition pour les particuliers
- ⇒ Retenues collinaires à développer en accord avec le SDAGE
- ⇒ Sensibiliser les collectivités territoriales et des citoyens aux usages de l'eau

#### Protéger les zones humides

- ⇒ Garantir la préservation des zones humides dans les documents d'urbanisme (SCoT et PLU) pour leurs rôles dans la préservation de la ressource en eau, entre autres.
- ⇒ Mettre en place une politique de création de zones humides lors des projets d'aménagement et de gestion des eaux à la parcelle

#### Économies d'eau

- ⇒ Action prioritaire : réaliser des audits des réseaux AEP via une commande groupée (cf. action 5)
- ⇒ Mettre en place dans toutes les communes une politique d'optimisation de l'arrosage public et de récupération des eaux accompagnée d'une sensibilisation
- ⇒ Diffuser les mousseurs et réducteurs de débits dans les bâtiments publics
- ⇒ Intégrer la sobriété sur les usages de l'eau dans les formations/sensibilisation du PCAET (retours d'expériences)
- ⇒ Information et sensibilisation
- ⇒ Mettre en œuvre une sensibilisation grand public aux questions de l'adaptation au changement climatique et en particulier à la question de la ressource en eau
- ⇒ Cette sensibilisation pourra prendre des formes complémentaires : événements, débats, communication papier, web...

### PROJETS DEJA REALISES – EN COURS

- ✓ Réalisation d'une Trame verte Bleue à l'échelle du Pays en 2013 prise en compte dans les documents d'urbanisme
- ✓ Plusieurs projets collectifs ont été accompagnés pour la découverte des milieux humides et la gestion de l'eau au quotidien (LEADER – A VOS ID/CRST) :
  - Agir ensemble pour notre environnement : en route vers une culture commune ! sur la CCTOVAL chantier de restauration de milieu humide, animation dans les écoles autour de l'eau, forum pour la population, exposition,



livret... animée par Intention Publique, les associations de rivières du territoire et de l'Environnement et le service Natura 2000 de la CC.

- Animation de projets autour de l'eau, des déchets, de la découverte de l'environnement à destination des écoles, des collectivités et des habitants sur la CCGCPR pendant 4 ans avec comme partenaire Couleurs Sauvages, la SEPANT..., à travers également la mise en œuvre d'un Agenda 21 et le service Rivières
  - Plusieurs aménagements ont été accompagnés pour préserver les espaces humides, les valoriser avec un volet animation auprès du grand public : sentier de la Biodiversité au Lac de (CCTOVAL, LPO), Lac des Tennières par la Fédération des Chasseurs, aménagement et programme d'animation de l'Espace Naturel des Rouchoux par la CCGCPR, Lac de Hommes par le Département, l'étang de Neuvy-le-Roi (LPO, fédération des pêcheurs, CA37)
  - Exposition sur l'Eau du Pays avec des animations, ateliers, conférences, relevés de terrain, chantiers école sur Gâtine en partenariat avec la SEPANT, le Syndicat de la Choissille, le GABBTO, la CA37, Famille Rurale, A Table (Leader/A VOS ID), à destination des collectivités, des agriculteurs, des étudiants du Lycée agricole, de la population ou encore des jeunes dans les collèges.
- ✓ Aide à l'acquisition de matériels (herse étrilles...) chez les agriculteurs/viticulteurs pour diminuer l'utilisation des pesticides et des arrosages dans le cadre du CRST mais aussi dans les collectivités avec l'acquisition de récupérateur d'eau pour l'arrosage des espaces verts dans le cadre de LEADER : Saint-Paterne Racan, Sonzay...
  - ✓ Dynamiques des Contrats de Bassin de rivières sur le territoire : aménagements, chantiers de restauration des milieux, ...
  - ✓ Dynamique autour du site NATURA 2000 sur la CCTOVAL avec la création d'un service et l'embauche d'un agent pour l'animation/suivi/gestion du site.

## EXEMPLES DE PERSPECTIVES

- Poursuivre l'accompagnement des projets permettant la réduction de l'usage de l'eau auprès des collectivités (plan de gestion) et des agriculteurs dans le cadre du CRST.
- Poursuivre la diffusion des expositions existantes lors de différents événements et le développement d'ateliers pédagogiques auprès de la population dans le cadre des programmes d'animation des services environnement des CC en lien avec les partenaires locaux (SEPANT, Famille Rurale, Technicien de Rivière, Fédération des Pêcheurs,...)
- Démarche objectif Climat 2030 avec la SEPANT, à l'échelle d'une commune ou d'un collectif, analyse des changements climatiques, ressource en eau, état des lieux de la vulnérabilité, animation auprès de la population...

### Conditions de mise en œuvre

<b>Coût :</b>	<b>Calendrier :</b>
Communication : 2 000 €/an Animation : 5 000 €/an Étude des usages de l'eau : 30 000€ Aide au financement solutions de stockage : 5000€/an ?	Long terme
<b>Rôle Pays LNT :</b>	<b>Partenaires</b>
Coordinateur	CA37, Agence de l'eau, Syndicats de bassins et de rivières, SATESE, associations (Inpact37, la SEPANT, Famille Rurale, ARCA, FREDON...)
<b>Maîtrise d'Ouvrage :</b>	<b>Financeurs</b>
Communautés de Communes, communes, associations, Syndicats de Bassin de rivières, propriétaires/agriculteurs, Département	Europe, Région, Agence de l'eau, ADEME, Département...
<b>Public cible :</b>	<b>Indicateur(s) :</b>
Tout public	Nombre d'audits de réseaux Évolution des fuites Amélioration de la note de la qualité des eaux Suivi des économies réalisées par les bâtiments publics sur la facture d'eau



# Action n°10 : Réduire l'empreinte carbone des déplacements automobiles et promouvoir, développer les déplacements alternatifs à la voiture

## CONTEXTE

Avec 34 millions de déplacements par an sur le Pays, représentant plus de 350 millions de kilomètres, le transport de personnes représente 10% des émissions de gaz à effet de serre et est essentiellement le fruit du transport automobile. Ces déplacements sont également à l'origine des principaux polluants de l'air sur le Pays. Cependant, compte tenu de la configuration du Pays, la voiture restera un mode majeur et indispensable de déplacement. Il convient donc de tenir compte de ce constat pour optimiser l'empreinte carbone dans l'utilisation des véhicules. Le développement d'une offre alternative crédible est un facteur indispensable à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et des polluants atmosphériques. Les modes doux et les transports en commun, s'ils ne peuvent répondre à tous les déplacements sur le Pays Loire Nature, peuvent cependant constituer une réponse intéressante, profitant notamment des infrastructures existantes.

## OBJECTIFS

- Réduire les empreintes énergétiques et carbonées du Pays
- Soutenir les mutations en termes de mobilité
- Garantir une mobilité durable
- Réduire la pollution atmosphérique

## ENJEUX DE L'ACTION

### Covoiturage

#### Réaliser des parkings de covoiturage

- ⇒ Sites identifiés : route entre Château-la-Vallière Tours et Neuillé-Pont-Pierre Tours (D766)...en sollicitant un accompagnement du Conseil Départemental dans le cadre des CDDS (Contrats Départementaux de Développement solidaire)
- ⇒ Étudier les besoins sur d'autres sites
- ⇒ Identifier des parkings existants stratégiques et réserver des places pour le covoiturage sur ces parkings. Ce processus peut inclure des parkings privés après accord ;

#### Promouvoir et communiquer :

- ⇒ Création d'un espace web par communauté de communes ou via le Pays afin de faire connaître les différents usages
- ⇒ Faire connaître le site internet de covoiturage du CD37 par une communication grand public ainsi qu'une communication spécifique vers les collectivités
- ⇒ Mettre en place des panneaux d'information dans les entreprises pour faire connaître et développer le covoiturage
- ⇒ Mettre en place des totems de signalisation communs au département (financement possible CD dans le cadre du Schéma Départemental des Déplacements Doux (SDDD))
- ⇒ Mettre en place des Plans de déplacements : Promouvoir et aider à la réalisation de plans de déplacements entreprise et de plans de déplacements administration (incluant les collectivités) : faire la promotion des PDE/PDIE/PDA, aide à la réalisation (ingénierie), coordination

### Promotion des modes doux

Mettre en place une campagne de sensibilisation positive, par affichage, mettant en avant les avantages des modes doux : bienfait pour la santé, gain financier, meilleure qualité de l'air...

#### Déplacements à vélo

- ⇒ Sensibiliser puis faciliter l'acquisition de VAE (subventions à l'achat, marchés groupés, etc.)
- ⇒ Déployer une sensibilisation des entreprises et des collectivités permettant de valoriser les déplacements domicile-travail à vélo (remboursement kilométrique, prise en charge d'un entretien annuel du vélo...). Valoriser l'expérimentation réalisée par l'ADEME

- ⇒ Augmenter le nombre et la connexion des voies cyclables et valorisation des anciennes voies ferrées exploitables pour des voies cyclables
- ⇒ Accompagner la campagne de promotion de réalisation d'équipement ou la promotion des équipements existants : réaliser des connexions cyclables entre pôles d'emploi et pôles d'habitat, aménagement de parc à vélos couverts

### Marche

- ⇒ Mettre en place des « Carapattes » (= pédibus) pour les déplacements domicile-école à pied : \*animation annuelle en fin d'année et à la rentrée
- ⇒ Sensibiliser les parents d'élèves : forte communication nécessaire
- ⇒ Soutenir la mise en place (infrastructure, communication, matériel...)

### Transports en commun

- ⇒ Transport à traction cheval (hippobus) et collecte des déchets à cheval : expérimenter la mise en œuvre sur un secteur, en faire un support de sensibilisation
- ⇒ Communiquer sur l'existence des parkings relais de l'Agglo et des intérêts financiers et environnementaux issus de leur utilisation.

### Véhicules bas carbone

- ⇒ Mise en place de bornes de recharge pour véhicules électriques via le programme SIEIL
- ⇒ Favoriser l'achat de véhicules propres par l'information et la sensibilisation
- ⇒ Mobilisation pour les écoles sur les modes de transport doux

## PROJETS DEJA REALISES – EN COURS

- ✓ Etude Mobilité du Pays Loire Nature de 2017 avec étude des sites potentiels pour le covoiturage (ADEME/LEADER) + réalisation d'une plaquette avec des idées d'initiatives sur les déplacements doux/alternatifs/co-voiturage.
- ✓ Mise en œuvre du projet Mobil'Age sur la CCRCPR : service d'entraide pour faciliter la mobilité des personnes âgées : étude et expérimentation sur 2 années à l'échelle de la CC avec AGEVIE dans le cadre de Leader, repris à l'échelle du Département par Familles rurales
- ✓ Projet d'entraide pour faciliter la mobilité des personnes en recherche d'emploi par Touraine Ouest Emploi sur le secteur du Bourgueillois-Chinonais (LEADER Chinonais) en lien avec le pôle Emploi de Chinon.
- ✓ Acquisition de plusieurs véhicules électriques pour les services techniques des Communes (CRST/LEAER/SIEL) : achat de 10 véhicules à la CCGCPR mis à disposition pour ses communes, Langeais, tri-porteur électrique à Saint-Paterne...
- ✓ Equipements de nombreuses communes de lieux de recharge des véhicules électriques (avec le SIEIL) : Ambillou, Saint Aubin le dépeint, Chemillé sur dême...



## EXEMPLES DE PERSPECTIVES

- Mise en œuvre de plans mobilité à l'échelle des communautés de communes ou bassins de vie, actions proposées dans l'atlas de la mobilité du Pays Loire Nature...

Conditions de mise en œuvre	
<b>Coût :</b>	<b>Calendrier :</b>
Coût d'un parking : XXX€ Communication : 5 000 €/an Financement VAE : 2000€/an pour 10VAE avec prime à 200€ Financement équipements à définir	Court terme
<b>Rôle Pays LNT :</b>	<b>Partenaires</b>
Coordinateur	CD 37, Collectivités, associations (Wimoov, Touraine Ouest Emploi, Familles Rurales, RES, ...), PNRLAT,
<b>Maîtrise d'Ouvrage :</b>	<b>Financeurs</b>
Communauté de Communes, Communes, Entreprises	Europe, Région, Département, collectivités
<b>Public cible :</b>	<b>Indicateur(s) :</b>
Tout public	Évolution des émissions de GES Occupation des parkings de covoiturage Nombre moyen de personnes/véhicules Nombre de Plans de déplacements commencés Évolution de comptages routiers

- Aménagement des centres bourgs, création d'aires de covoiturage ou autostop organisé et développement de l'intermodalité des transports en milieu rural...

## Action n°11 : Réduire les distances

### CONTEXTE

Sur le Pays, la voiture est le mode de déplacement le plus utilisé (à 86 %). La distance moyenne des déplacements est de 8 kilomètres mais le double (16 km) pour les déplacements domicile-travail. Le levier des kilomètres parcourus est essentiel pour réduire ces impacts : réduire le besoin même en déplacement permet d'éviter directement des émissions..

### OBJECTIFS

- Réduire les besoins de mobilité pour réduire les empreintes énergétiques et carbone
- Garantir un niveau de service
- S'adapter aux nouvelles contraintes de mobilité
- Réduire la pollution atmosphérique

### ENJEUX DE L'ACTION

#### Agir sur l'urbanisme pour promouvoir une mobilité durable

- ⇒ Travailler sur les PLU en accord avec le SCOT et tenir compte du PCAET dans ces documents : densification, ouverture à l'urbanisation, zones économiques doivent tenir compte de l'enjeu mobilité.
- ⇒ Densifier le tissu urbain en milieu rural par le biais des documents d'urbanisme (SCoT, PLU), en privilégiant la lutte contre la vacance en centre bourg et limitant l'étalement urbain
- ⇒ Centraliser les commerces et les services afin de développer les pôles urbains et les polarités rurales du Pays pour offrir services, emplois et logements en lien avec le SCoT
- ⇒ Anticiper les espaces à réserver dans les PLU pour développer l'intermodalité et les modes doux : emplacements réservés
- ⇒ Développer des aménagements suffisants pour favoriser la marche, le vélo dans les déplacements quotidiens (pistes cyclables, trottoirs...) dans les bourgs, village, vers les gares...
- ⇒ Repenser le rapport des bourgs principaux avec les communes satellites (moins densément peuplées) et notamment les relations avec les services : une réflexion à mener sur l'avenir des territoires ruraux, l'accès aux services, aux équipements, aux emplois, dans un projet de territoire équilibré et équitable, etc.

#### Réduire les distances domicile-travail

- ⇒ Développer l'économie et l'emploi local : mise en réseau offre-demande en partenariat avec l'agglomération de Tours permettant de lier les savoir-faire du Pays avec la demande de l'agglomération.
- ⇒ Développer les communications haut débit pour accueillir les entreprises localement et mutualiser les équipements de certaines entreprises pour la visioconférence : définir les priorités des besoins et les financements avec les territoires intégrés au SDTAN (porté par le SM ouvert Touraine Cher Numérique).
- ⇒ Mettre en place un espace dédié au télétravail à des agents, employés travaillant dans différentes structures. Cet espace central sur le Pays, devra être desservi, prioritairement en transports en commun et modes doux.
- ⇒ Promouvoir la proximité de la formation sur le territoire (MFR, apprentissage, enseignement supérieur...) pour réduire les transports scolaires

#### Réduire les distances quotidiennes (services, achats, loisirs...)

- ⇒ Développer des services publics dans les villages, par visio-guichets et multi-guichets dans certains bourgs par exemple
- ⇒ Améliorer la connaissance du tissu artisanal/commerces (horaires, internet, guide)
- ⇒ Développer, en partenariat avec les services de santé de l'Agglomération, l'ARS et les professionnels de la santé, le matériel à distance (au sein de MSP) ; mise en place d'un plan santé sur le Pays avec maillage du territoire.
- ⇒ Disposer d'une dynamique « mobilité » mutualisée à l'échelle intercommunale en s'appuyant sur le tissu associatif et leur projets locaux
- ⇒ Promouvoir et aider au maintien des commerces locaux

## PROJETS DEJA REALISES – EN COURS

- ✓ Etude Mobilité du Pays Loire Nature de 2017 (Atlas de la mobilité) + réalisation d'une plaquette sur la mobilité en milieu rural
- ✓ Plusieurs projets de pistes cyclables/chemins piétonniers ont été accompagnés pour faciliter les déplacements dans les bourgs/villes entre les axes stratégiques (écoles, commerces, gares) : Langeais, Langeais-Cinq Mars, Saint-Antoine du Rocher, Saint-Patrice, Neuvy-le-Roi, Semblançay, St Roch...
- ✓ Création d'un espace de co-working dans le bourg de Neuvy-le-Roi (initiative privée)
- ✓ Regroupement de plusieurs commerces dans les bourgs ou aménagement de place de bourg pour faciliter la circulation et l'accessibilité : Pernay, Beaumont-Louestault, Saint-Paterne-Racan, Bourgueil, Sonzay ...
- ✓ Développement de point de relais d'informations (maison de services, pôles de services délocalisés) : Château-La-Vallière, Langeais, Saint-Paterne-Racan, Neuillé-Pont-Pierre, bourgueil

## EXEMPLES DE PERSPECTIVES

- Projet d'un espace de co-working sur la Zone d'activité de POLAXIS par la CCGCPR– regrouper les services du développement économique, des entreprises, un restaurant, des parkings solaires à proximité de la sortie d'Autoroute
- Réflexion globale et enseignements tirés de l'évènement sanitaire mars – juin 2020 sur le télétravail, étude pour le développement d'espaces de co-working sur la CCTOVAL...
- Développer les plans mobilité douce dans les bourgs et aménagements de voies douces piétons cyclo.... Tout en encourageant l'organisation de pratiques collectives comme les pédibus, cyclobus...

### Conditions de mise en œuvre

<b>Coût :</b>	<b>Calendrier :</b>
Investissements développement numérique seront financés par l'Europe, l'État, la Région (dont une partie affichée au titre des Contrats de Pays) et le Département à hauteur de 75-80 %, laissant à la charge des EPCI 25 % du coût des travaux. Aménagements modes doux : XX € Tiers lieu de travail sur le Pays : variable selon le type de projet	Court terme
<b>Rôle Pays LNT :</b>	<b>Partenaires</b>
Coordinateur	CD 37, Collectivités, associations (Wimoov, RES, Touraine Ouest Emploi, Familles Rurales, RES, ...) Touraine Cher Numérique
<b>Maîtrise d'Ouvrage :</b>	<b>Financeurs</b>
Communauté de Communes, Communes, Entreprises ...	Europe, Région, Département, collectivités
<b>Public cible :</b>	<b>Indicateur(s) :</b>
Tout public	Suivi des émissions de GES des transports

## Action n°12 : Développer le covoiturage pour les loisirs

### CONTEXTE

Dans un contexte où l'essentiel des déplacements de personnes est lié à l'automobile, le développement d'une offre alternative crédible est un facteur indispensable à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et des polluants atmosphériques.

### OBJECTIFS

- Réduire les empreintes énergétiques et carbone du Pays
- Réduire l'usage de la voiture
- Garantir une mobilité durable

### ENJEUX DE L'ACTION

#### Identification des déplacements liés aux loisirs sur le territoire (éventuellement en collaboration avec les EPCI voisins)

- ⇒ Prendre contact avec les associations sportives, culturelles, prestataires d'activités (ski nautique et accrobranche à Rillé, Centre Social de la Douve, Salle Multimédia de St Paterne...), etc. du Pays pour identifier le nombre de participants et leurs origines géographiques
- ⇒ Identifier les lieux de tourisme et de loisirs plébiscités sur le Pays et engager un dialogue autour des options de déploiement du covoiturage (plans d'eau de Hommes...)
- ⇒ Travailler en collaboration avec ces associations pour organiser une communication autour des potentialités de déploiement d'une offre de covoiturage pour les allers et retours dans leur structure

#### Achat d'une application et d'une animation CMabulle

- ⇒ Identifier une association pilote pour tester l'application entre adhérents à l'association
- ⇒ Achat de la prestation (appli et animation) par l'EPCI
- ⇒ Expérimentation avec l'association pilote
- ⇒ Diffusion à tous, lors d'un temps d'animation avec un retour d'expérience

### PROJETS DEJA REALISES – EN COURS

### EXEMPLES DE PERSPECTIVES

- Accompagner les flux vers les espaces de loisirs avec dynamiques collectives, bus, covoiturage, auto-stop organisé....

Conditions de mise en œuvre	
<b>Coût :</b>	<b>Calendrier :</b>
<b>Rôle Pays LNT :</b>	<b>Partenaires</b>
Coordinateur, porteur	CA37, collectivités, SDIS, ONF, DDT, CRPF, CETEF, Météo France
<b>Maîtrise d'Ouvrage :</b>	<b>Financeurs</b>
	Europe, Etat, Région, Département, Fédération des Chasseurs (plantation haies)
<b>Public cible :</b>	<b>Indicateur(s) :</b>
Propriétaires forestiers, acteurs du tourisme, habitants	Distance de chemins recréés Nombre de formations et nombre de personnes formées

## Action n°13 : Améliorer l'offre ferroviaire et l'accès aux gares

### CONTEXTE

Dans un contexte où l'essentiel des déplacements de personnes est lié à l'automobile, le développement d'une offre alternative crédible est un facteur indispensable à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et des polluants atmosphériques. L'Atlas de la mobilité réalisé à l'échelle du Pays témoigne d'une baisse de fréquentation sur les 6 gares du Pays, en raison notamment du manque d'accessibilité et d'un manque d'adéquation entre l'offre ferroviaire et la demande des ménages.

### OBJECTIFS

- Réduire les empreintes énergétiques et carbone du Pays
- Réduire l'usage de la voiture
- Garantir une mobilité durable

### ENJEUX DE L'ACTION

- ⇒ Rencontres et de négociations avec les collectivités pour une stratégie globale de limitation des déplacements en voiture

#### Animation et sensibilisation

- ⇒ Travail auprès de collectifs : entreprises et particuliers (habitants des communes limitrophes des gares, via des associations et/ou des collectifs d'habitants)
- ⇒ Co-construction avec les habitants de l'offre ferroviaire, avec des horaires adaptés aux usagers potentiels

#### Création d'infrastructures adaptées à tous les publics autour des gares

- ⇒ De façon générale, en accord avec les orientations du SCoT, développer l'urbanisation autour et vers les gares pour renforcer leur rôle de pôles intermodaux
- ⇒ Mettre en place des navettes (électriques et/ou autonomes) pour le rabattement vers les gares et le Tram
- ⇒ Créer des pistes cyclables et des trottoirs
- ⇒ Créer des parkings voitures et des parkings vélo
- ⇒ Assurer l'accès aux personnes à mobilité réduite à l'ensemble de ces infrastructures

*De façon générale, plusieurs orientations du SCoT mettent en avant l'importance d'une bonne structuration du territoire pour favoriser le développement des modes de transports alternatifs à la voiture. Le train fait partie de ces modes de transport et, pour répondre aux prescriptions du SCoT, un développement massif de l'offre ferroviaire sur le Pays devra être engagé.*

### PROJETS DEJA REALISES – EN COURS

- ✓ Atlas mobilité du Pays Loire nature, fiche action sur l'attractivité des gares et TER...

### EXEMPLES DE PERSPECTIVES

Conditions de mise en œuvre	
<b>Coût :</b>	<b>Calendrier :</b>
Coûts d'infrastructures non chiffrables actuellement	
<b>Rôle Pays LNT :</b>	<b>Partenaires</b>
Coordinateur	SNCF
<b>Maîtrise d'Ouvrage :</b>	<b>Financeurs</b>
Associations (animation), communes limitrophes, EPCI, Région	
<b>Public cible :</b>	<b>Indicateur(s) :</b>
Tout public, SNCF	



# Action n°14 : Réduire l’empreinte énergétique et carbone des collectivités

## CONTEXTE

Les usages publics de l’énergie (bâtiments des collectivités, éclairage public, déplacement des véhicules de collectivités...) ne constituent pas le poste majeur d’émissions de gaz à effet de serre sur le territoire, néanmoins leur valeur d’exemplarité est forte. La collectivité doit être exemplaire pour demander aux citoyens, aux entreprises... d’agir.

Par ailleurs, les bâtiments des collectivités ont souvent valeur de vitrine pour communiquer sur des techniques et des innovations énergétiques..

## OBJECTIFS

- *Montrer l’exemple en matière énergétique*
- *Réduire les factures énergétiques des collectivités*
- *Promouvoir des comportements durables*

## ENJEUX DE L’ACTION

### Renforcer l’impulsion des économies d’énergie dans les bâtiments des collectivités

- ⇒ Conforter le Conseil en Energie Partagé sur le territoire du Pays
- ⇒ Poursuivre la réalisation de diagnostics énergétiques sur les bâtiments non audités, en partenariat avec l’action du CEP/Région...
- ⇒ Déployer un programme de travaux d’économie d’énergie et d’installation d’EnR, selon les préconisations des audits. Mettre en place un programme de rénovation en priorisant les bâtiments les plus énergivores et les plus utilisés
- ⇒ ☑ Analyser, suivre, évaluer les consommations d’énergie globale annuellement
- ⇒ ☑ Privilégier l’utilisation des matériaux biosourcés ou durables dans les rénovations
- ⇒ ☑ Pour les bâtiments existants, appliquer à tous les travaux sur les modes de chauffage et sur l’enveloppe (isolation), les critères optimisés à minima catégorie C énergétique et le meilleur possible en vis-à-vis des émissions de GES

### Éclairage public

- ⇒ Mettre en place un plan d’éclairage public communal permettant des modulations d’intensité, des remplacements de points lumineux par des équipements plus performants, des extinctions. Les modalités sont à construire en concertation avec la population qui devra être sensibilisée à la réduction de lumière.
- ⇒ Exemplarité des communes déjà engagées : faire partager le retour d’expérience à travers des rencontres intercommunales
- ⇒ Inclure la réflexion « éclairage » dans les nouvelles installations dès la conception du quartier/ du lotissement
- ⇒ Faire connaître et favoriser les inscriptions au label « villages étoilés »

### Sensibiliser et responsabiliser les utilisateurs des bâtiments publics

- ⇒ Mallette de mesure de sa consommation mise à disposition des foyers en prêt
- ⇒ Mise en place d’un challenge de réduction des consommations énergétiques dans les bâtiments tertiaires, les écoles ; il est possible d’apporter un gain financier aux associations utilisatrices via un intéressement aux économies réalisées
- ⇒ Accompagnement à un changement de comportement des usagers : sensibilisation ou incitation, réalisations témoins qui peuvent être valorisées par des visites, en supports de formation.
- ⇒ Mise en place d’un plan de communication à destination des utilisateurs après travaux de rénovation

### Sensibilisation des collectivités

- ⇒ Privilégier la rénovation à la construction de bâtiments selon les cas
- ⇒ Associer les services de l’État et ABF pour faciliter la réhabilitation des bâtiments publics protégés et la prise en compte des énergies renouvelables.

- ⇒ Promouvoir auprès des collectivités les dispositifs et effets leviers existants : éco-conduite des personnels, réduction éclairage public, CEE, éco matériaux, éco quartiers, organisation du covoiturage en réunions, visioconférence etc....
- ⇒ Création d'une charte d'engagement des collectivités du PCAET
- ⇒ Appliquer à la commande publique le principe d'étude systématique de solutions MBS (éco-conception en amont, dès l'étude faisabilité) et éco-conditionner les aides énergétiques en ciblant les MBS
- ⇒ Promouvoir une politique sobre de déplacements pour les véhicules communaux : éco-conduite en particulier, mais également véhicules électriques, covoiturage
- ⇒ Favoriser le compostage dans la gestion des déchets des collectivités et établissements publics

## PROJETS DEJA REALISES – EN COURS

- ✓ Plan isolation des bâtiments publics ou associatifs, une bonne mise en œuvre de plans isolation depuis 2012, nombreux exemples réalisés, pôle de services à Ambillou, salle des fêtes à Marray, Chemillé sur Dême, Château La Vallière, foyer rural à saint Christophe sur le nais, bâtiments économiques, restaurant, commerce à Mazières de Touraine, Beaumont-Louestault, Saint Patrice, Courcelles de Touraine... Ecoles à Semblançay, à Hommes et dortoires école maternelle à Langeais....
- ✓ Politique globale d'amélioration de la performance de l'éclairage public avec le SIEIL, la Région à travers le CRST et les aménagements d'espaces publics dans les bourgs, Saint Patrice, Semblançay, Rouziers de Touraine...
- ✓ Acquisition de véhicules électriques par les collectivités depuis plusieurs années....
- ✓

## EXEMPLES DE PERSPECTIVES

- ✓ Continuité des plans isolations des bâtiments publics ou associatifs dans le cadre du CRST jusqu'en 2023, des projets identifiés avec études réalisées, salles des fêtes de Continvoir et la Chapelle sur Loire, école de Langeais... Ces projets font appels à l'utilisation de matériaux biosourcés et d'énergies renouvelables.
- ✓ Sensibiliser les utilisateurs et les bonnes pratiques dans l'utilisation de ces bâtiments réhabilités, une vraie formation doit se développer car les économies attendues après travaux sont souvent surestimées comparées à la réalité des pratiques...
- ✓ Retours d'expériences après travaux, suivi des consommations énergétiques et conclusions, communication avec la population et les utilisateurs... Dynamiques et accompagnements proposés par l'ALEC en lien avec le Pays Loire Nature

Conditions de mise en œuvre	
<b>Coût :</b>	<b>Calendrier :</b>
Diagnostics et travaux des bâtiments : à évaluer au cas par cas	Court terme
<b>Rôle Pays LNT :</b>	<b>Partenaires</b>
Coordinateur	Collectivités, associations (ALEC 37, SEPANT, Envirobat Centre, Arbocentre...) PNRLAT, SIEL, Touraine Propre, SIEL
<b>Maîtrise d'Ouvrage :</b>	<b>Financeurs</b>
Communautés de Communes, Communes	Europe, Région, Département, collectivités, ADEME, Syndicat d'Energie
<b>Public cible :</b>	<b>Indicateur(s) :</b>
Collectivités et usagers	Suivi de la consommation / économies en euros

## Action n°15 : Améliorer l'impact carbone du fret

### CONTEXTE

Le transport de marchandises génère 40 000 t CO2e par an sur le territoire et est à l'origine d'une consommation de carburant constituant le 3ième poste énergétique du Pays. Les nouveaux modes d'achats et les besoins associés ont tendance à faire évoluer ces chiffres à la hausse. Par ailleurs, les déplacements de camions et camionnettes sont une source importante de particules fines, polluant atmosphérique majeur.

### OBJECTIFS

- Réduire le poids carbone du territoire
- Améliorer la compétitivité des entreprises
- Lutter contre la pollution de l'air

### ENJEUX DE L'ACTION

- ⇒ Mutualiser les commandes des collectivités pour réduire les dépenses et les kilomètres parcourus : mise en place d'un système de commandes groupées à l'échelle Pays ou des CC.
- ⇒ Favoriser des groupements de commerces et des services, et développer l'implantation des lieux de réception des colis en bourg centre (relais colis liés aux achats par internet), des marchés de producteurs locaux (circuits courts) à proximité des plateformes intermodales : développement d'une gestion optimisée du dernier km
- ⇒ Développer l'attractivité des zones embranchables ferroviaires (Polaxis : négociation SNCF/Région, fret/livraison)
- ⇒ Favoriser la mise en place de formations pour l'éco-conduite déjà présentes dans certaines entreprises. En faire la communication, donner les chiffres de retour sur investissement
- ⇒ Accompagner les entreprises pour promouvoir les chartes d'engagement volontaire de réduction des émissions (Charte Objectif CO2).
- ⇒ Mettre en réseau les entreprises entre fournisseurs et demandeurs locaux (clients) pour réduire les transports
- ⇒ Organiser une logistique territoriale des transports : organisation à l'échelle du Pays de la livraison, nécessitant un réel modèle économique pour se développer.
- ⇒ Promouvoir les groupements d'achats pour les entreprises

### PROJETS DEJA REALISES – EN COURS

### EXEMPLES DE PERSPECTIVES

- Requalification des ZAE, (cf guide de gestion environnementale des ZAE), réflexion animation autour de services mutualisés entre entreprises...

#### Conditions de mise en œuvre

<b>Coût :</b>	<b>Calendrier :</b>
Plan de Déplacements, mutualisation de services sur les ZAE...	Moyen terme
<b>Rôle Pays LNT :</b>	<b>Partenaires</b>
Coordinateur - initiateur	Collectivités, CMA, CCI, CA37, PNRLAT, Entreprises
<b>Maîtrise d'Ouvrage :</b>	<b>Financeurs</b>
Communauté de Communes, Communes, Entreprises	Europe, Région, ADEME, Département, collectivités
<b>Public cible :</b>	<b>Indicateur(s) :</b>
Collectivités et usagers	Nombre d'opérations de mutualisation réalisées

# Action n°16 : Mobiliser les entreprises du territoire autour des questions énergies/climat/déchets

## CONTEXTE

L'industrie est le premier poste d'émissions de GES et de consommation d'énergie du territoire. Au-delà des grosses entreprises qui ont souvent mis en œuvre des optimisations énergétiques de leurs bâtiments et process, il est nécessaire de mobiliser les PME et TPE autour des enjeux énergie et climat. Pour l'entreprise, ce sont des gains de compétitivité à attendre, et pour le territoire il s'agit d'un levier important sur un poste majeur. Il convient également de mobiliser les entreprises sur les questions d'énergie grise, de nouvelle règle thermique, etc. afin de réduire l'empreinte carbone des activités.

## OBJECTIFS

- Réduire la facture énergétique
- Améliorer la compétitivité des entreprises
- Mobiliser autour du PCAET
- Réduire l'impact carbone lié au traitement des déchets
- Promouvoir l'économie circulaire

## ENJEUX DE L'ACTION

### Promouvoir et animer une dynamique « énergie/climat/déchets auprès des entreprises :

- ⇒ Mettre en place des "Eco-défis" à l'échelle du Pays : challenge entreprise, défi économie d'énergie à l'échelle du territoire. Concours organisé par le Pays et les Communautés de Communes avec une mise en avant et une valorisation des entreprises participantes. Ce défi peut, en particulier, être articulé autour de 3 axes : diminution des déchets, réduction de l'énergie consommée, réduction des besoins de transport.
- ⇒ Faire s'engager les entreprises signataires du PCAET : engagements, promotion, mise en valeur grâce à un label «acteur du PCAET du Pays » pour les entreprises signataires ayant mis en œuvre des actions
- ⇒ Organiser des rencontres et des visites d'entreprises pour connaître le tissu de fournisseurs et de demandeurs, les productions et besoins de chacun dans la perspective de mise en réseau des acteurs locaux (écologie industrielle)
- ⇒ Diffuser les initiatives exemplaires et favoriser le réseau autour des questions énergétiques
- ⇒ Promouvoir la démarche « Passeport Énergie » portée par la CCI Touraine (programme d'audit énergétique pris en charge par la CCI) auprès des entreprises du territoire ainsi que la démarche « diagnostic environnement de l'entreprise » de la Chambre des Métiers. Multiplier le nombre d'entreprises bénéficiaires par un accompagnement technique et financier des collectivités.
- ⇒ Convaincre à passer à l'action sur la réalisation d'audits énergétiques
- ⇒ Développer l'économie locale et l'économie circulaire

### Connaître le potentiel d'amélioration (gisement d'économies) des entreprises

- ⇒ Promouvoir la maîtrise de l'énergie dans les entreprises en termes de sensibilisation et de conseils opérationnels soutenir les projets « énergie renouvelable » (Communiquer et promouvoir la ressource bois ou la géothermie comme ressources énergétiques locales pour les entreprises), promouvoir la mise en place de réseau de chaleur et de chaufferies partagées
- ⇒ Promouvoir la mise en place de la norme ISO50001 « management de l'énergie » auprès des PME PMI, aide au montage de dossier et initiatives d'opérations collectives

### Promouvoir la transition vers les énergies vertes dans les entreprises industrielles type Calcia :

- ⇒ La cimenterie représente une part importante des consommations énergétiques industrielles et des émissions de GES, il est donc nécessaire de mettre en place des actions spécifiques pour l'accompagner dans la transition.

- ⇒ Travailler avec la cimenterie sur ses approvisionnements énergétiques : identifier les évolutions de besoins énergétiques, les filières d’approvisionnement possible en énergie de récupération (utilisation de déchets) ainsi qu’en énergie d’origine renouvelable
- ⇒ Mobiliser les retours d’expériences pour envisager des solutions de captation carbone à l’échelle de la production

## PROJETS DEJA REALISES – EN COURS

- ✓ Depuis 3 ans, dans le cadre de son Agenda 21, la CCGCPR a développé en partenariat avec la CMA les Eco-défi auprès de ses artisans
- ✓ Eco-phys : plateforme d’accompagnement de projet environnementaux/innovants (entreprise privée) sur Neuvy-le-Roi
- ✓ Création d’une recyclerie par la CCGCPR à Saint-Antoine du Rocher animée par une entreprise d’insertion.
- ✓ Formation à la RSE par la CCI dans le cadre d’une convention entre les CC et le Pays.
- ✓ Accompagnement à l’installation de méthaniseur et de réseau de chaleur pour les entreprises (chaleur fatale/réseau bois/solaire), notamment à travers le COT EnR du Pays Loire Nature : Camping de Sonzay, Gîte des machetières, GAEC de Bré à Channay-sur-Lathan...
- ✓ Organisation des Eco-trophées par le PNR depuis quelques années : valoriser les actions exemplaires des entreprises.

## EXEMPLES DE PERSPECTIVES

Conditions de mise en œuvre	
<b>Coût :</b>	<b>Calendrier :</b>
Mise en œuvre de outils existants	Moyen terme
<b>Rôle Pays LNT :</b>	<b>Partenaires</b>
Coordinateur	Collectivités, CMA, CCI, CA37, PNRLAT, Entreprises, CRESS, Associations d’entreprises...
<b>Maîtrise d’Ouvrage :</b>	<b>Financeurs</b>
Communauté de Communes, Communes, Entreprises	Europe, Région, ADEME, Département, collectivités
<b>Public cible :</b>	<b>Indicateur(s) :</b>
Entreprises	Nombre d’entreprises accompagnées Nombre de passeports énergie Nombre de démarches de diagnostic engagées

- Promouvoir la RSE auprès des entreprises avec en appui la SEPANT ou la CCI.
- Poursuivre la dynamique du COT EnR

## Action n°17 : Soutenir les circuits alimentaires de proximité

### CONTEXTE

L'alimentation de proximité répond à plusieurs enjeux très présents sur le Pays Loire Nature : les déplacements des consommateurs, le transport de marchandises, la production agricole. Le soutien aux circuits de proximité permet de maintenir une activité économique locale tout en réduisant considérablement l'impact carbone et énergie du panier alimentaire. L'importance de cette économie et approvisionnement local a été démontrée pendant la crise du corona en 2020.

### OBJECTIFS

- Soutenir l'économie locale
- Développer des modes de consommation durables
- Réduire l'empreinte carbone du Pays
- Réduire le poids énergétique des consommations

### ENJEUX DE L'ACTION

#### Sensibiliser les consommateurs :

- ⇒ À l'échelle du Pays, et au-delà en proximité, communiquer sur les circuits courts existants, sur les produits de saisons et sur l'empreinte carbone des repas
- ⇒ Valoriser les produits locaux : site internet, mise en réseau, signalétique identitaire simple
- ⇒ Communiquer sur les bonnes pratiques agricoles, la responsabilité de chacun, les choix alimentaires...avec notamment « Famille à Alimentation Positive »
- ⇒ Mettre en place un travail de valorisation des productions locales entre producteurs et restaurateurs
- ⇒ Faire connaître et identifier les producteurs locaux grâce à une cartographie et une application pour Smartphone: localisation/production (centraliser ici les données des autres publications existantes)
- ⇒ Animer le territoire en continu via les jardins partagés, les jardins pédagogiques, les ateliers cuisine (comment transformer les produits ?)
- ⇒ Sensibiliser les élus, les chefs de cuisine, les gestionnaires de cantines et le grand public (enfants, parents, habitants, etc.) au gaspillage alimentaire, à l'adaptation des portions et des pratiques ; approvisionnement des lieux de restauration en alimentation locale et/ou cuisine sur place.

#### Identifier les besoins et accompagner les outils de développement :

- ⇒ Outils de transformation individuels ou collectifs (exemple : moulin, abattoir), favoriser l'investissement dans la première transformation (premier traitement des denrées brutes), fédérer les autres producteurs
- ⇒ Développer de nouveaux outils de commercialisation/distribution en lien avec des groupements de producteurs
- ⇒ Lieux de vente : possibilités de drive fermier, boutique de produits locaux près des commerces et des supermarchés, marchés locaux, marchés du soir, rayons de produits locaux dans les supermarchés, coopératives, commandes groupées, livraison des paniers dans les commerces...
- ⇒ Les formules les plus pertinentes seront étudiées avec les producteurs et les consommateurs
- ⇒ Livraison adaptée des produits locaux : relais colis, paniers de légumes, développer les réseaux (internet)
- ⇒ Soutenir la création d'AMAP ou Ruches autour de la production locale et appuyer ces structures sur le plan logistique
- ⇒ Promouvoir des documents d'urbanisme compatibles avec des projets d'installations agricoles s'inscrivant dans les circuits courts (zones de maraîchages inconstructibles, lisières des villes, etc.) : recenser les zones qui sont disponibles pour des installations « circuits courts » et prévoir dans les projets d'aménagement des espaces réservés pour des jardins partagés
- ⇒ Utiliser des possibilités de soutien aux filières locales dans les marchés publics : sensibiliser les collectivités aux possibilités offertes par le code des marchés publics, organiser des sessions d'information sur le sujet
- ⇒ Encourager les collectivités à recourir à une production locale de produits alimentaires (pour les écoles, les collectivités, les restaurants d'entreprises, etc.)
- ⇒ Inventer la ville potagère : utiliser/récupérer les espaces publics pour en faire des jardins partagés (exemple de Cinq Mars La Pile avec l'association jardino) et développer des plantations fruits et légumes sur les espaces publics
- ⇒ **Accompagner la mise en œuvre d'un Projet Alimentaire territorial (PAT/PADT)**

## PROJETS DEJA REALISES – EN COURS

- ✓ En 2011-2014 : création du « Petit guide vert du gastronome éclairé » distribué dans toutes les boites aux lettres du Pays par la CMA et la CA37. Deux éditions de ce carnet d'adresses valorisant les produits locaux de Touraine, les produits des agriculteurs du territoire et des artisans, des recettes...Avec en parallèle des ateliers chez les artisans/restaurateurs et des visites pédagogiques à la ferme pour découvrir les produits locaux (Leader)
- ✓ En 2015 : création du site Internet « Terroir de Touraine » par la CMA et la CA37 à l'échelle du Département (projet de coopération LEADER/A VOS ID) / création d'un poste/ outils de promotion, avec en parallèle un projet autour de l'alimentaire pour les petits sur la CCTOVAL avec l'association ACHIL: création de jardins potagers pédagogiques dans les crèches, soirée échanges avec une diététicienne, découverte de la ferme pour les petits, ateliers culinaires, goûters avec des produits locaux. Une page Facebook a également été créée pour relayer des infos (marchés, événements autour des produits locaux...). En 2020, la page « Manger locale, Manger Touraine » a été développée en parallèle par la CA37 relayant toutes les dynamiques du Département, en particulier durant la période de confinement (mi-2020)
- ✓ Dans le cadre du CRST et du programme européen LEADER plusieurs projets d'accueil à la ferme, ateliers de transformation ont été accompagnés : la Vignellerie à Hommes, Glaces / fromages EARL KUIPERS, à Sonzay, Farine Bio à Céréelles, ferme pédagogique et boutique de vente à la Cabrett' à Marcilly-sur-Maulne, installation de serres à Bueil en Touraine pour le maraicher Bio des jardins de la Butte....Ainsi que plusieurs projets valorisant les produits locaux : les Goûters du Patrimoine à la CCGCPR, animation autour de marchés (Souvigné, Langeais...), forum Circuits Courts de la CA37/Pays/CC, etc.
- ✓ Guide A'Table de l'association A'Table/GABBTO, INPACT37 (premier : 2012) : carnet d'adresses des producteurs bio à l'échelle du département.
- ✓ En 2016, la SEPANT et Familles Rurales ont lancé leur première dynamique « Défi Familles à Alimentation Positive » sur le territoire.
- ✓ Fin 2016 : Le Pays fait partie des territoires pilotes de l'IUFN (Région Centre + 2 Pays de la Région dont le PLN/ ville de Lyon, Agglomération Bordelaise) pour analyser et mettre en œuvre un système de gouvernance alimentaire sur un territoire. Un COTECH et COPIL ont été mis en place avec les associations locales (SEPANT, familles Rurales, INPACT, CCAS...) l'Université de Tours, les consulaires, des entreprises locales (artisans, SUPER U, agriculteurs), des collectivités (CC, Communes, PNRLAT, Région Centre). Un diagnostic avec une cartographie du territoire a été réalisé. En 2017, une enquête auprès des collectivités a été lancée en partenariat avec les CC – le COPIL souhaitant développer l'entrée « restauration collective ».
- ✓ 2018 : la thématique « santé- alimentation » est intégré au CLS permettant d'élargir les acteurs et les problématiques autour de ce thème.
- ✓ 2019 : création d'une association de producteurs/collectivités/restaurateurs avec les deux Communautés de Communes du Pays et de la CA37 = mettre en réseau les acteurs pour faciliter les échanges/commandes/mise en réseau.
- ✓ 2019-2020 : le Pays/CC et leurs partenaires sont associés aux réunions sur les PAT qu'animent INPACT Centre /Résolis pour la Région Centre et celle de la CA37 sur une réflexion de PAT départemental.
- ✓ Mi-2020 : Durant la pandémie, plusieurs dynamiques collectives sont nés pour faciliter la vente des produits frais, locaux (vente directe pour les restaurateurs, groupe sur Facebook, regroupement de producteurs pour des ventes à la ferme). La CA37 a créé un Drive fermier sur l'agglomération Tourangelle fonctionnant très bien. Est-ce que cette dynamique pourrait être élargie à l'échelle du 37, autour de bassin de vie ?

## EXEMPLE DE PERSPECTIVES

- Mobiliser, renforcer les lignes du CRST sur le développement de l'agriculture biologique, la diversification agricole et les circuits alimentaires de proximité qui accompagnent les agriculteurs dans leur démarche ;
- Mise en place d'un PAT départemental avec des dynamiques déclinées à l'échelle du Pays

- Structuration et animation de l'association « Circuits courts Nord Touraine », avec l'appui de la CA37 et des 2 Communautés de Communes du Pays.

<b>Conditions de mise en œuvre</b>	
<b>Coût :</b>	<b>Calendrier :</b>
40 000 € par an	Moyen terme
<b>Rôle Pays LNT :</b>	<b>Partenaires</b>
Initiateur / coordinateur	Collectivités, CMA, CCI, CA37, PNRLAT, Associations (Familles Rurales, SEPANT, InPACT37, ARDEAR...) entreprises (agriculteurs, artisans, supermarché,...)
<b>Maîtrise d'Ouvrage :</b>	<b>Financeurs</b>
Communauté de Communes, Communes, Entreprises, consulaires, associations, privés...6	Europe, Région, ADEME, Département, collectivités, fondations...
<b>Public cible :</b>	<b>Indicateur(s) :</b>
Tout public	Nombre d'actions de connaissance /valorisation réalisées Part des circuits de proximité dans le CA des producteurs identifiés



# Action n°18 : Soutenir le développement de la filière bois sur le territoire

## CONTEXTE

Le Pays Loire Nature se caractérise par une importance de la forêt. Pour autant, la filière bois (bois d'œuvre, bois d'industrie ou bois énergie) apparaît comme insuffisamment développée alors qu'elle pourrait répondre à nombre d'enjeux : production énergétique renouvelable et locale, stockage carbone, biomatériaux, etc.

## OBJECTIFS

- Soutenir l'économie locale
- Développer une utilisation durable de la ressource forestière pour le bois d'œuvre et le bois énergie
- Réduire l'empreinte carbone du Pays
- Promouvoir les énergies renouvelables

## ENJEUX DE L'ACTION

### Structuration de la filière bois énergie :

- ⇒ Doter le territoire d'un Plan d'Approvisionnement Territorial en bois énergie (PAT) : mise en place préalable aux actions. Le PAT visera à optimiser la mobilisation de la ressource forestière, développer les infrastructures de desserte et de stockage proche des axes de communication.
- ⇒ En fonction du potentiel mobilisable, organiser et accompagner la mise en place de plateforme(s) d'approvisionnement pour la production de plaquettes
- ⇒ Développer un plan de desserte et de mobilisation du bois permettant d'améliorer l'accessibilité
- ⇒ Soutenir l'exploitation des sous-produits pour la production énergétique
- ⇒ Accompagner et favoriser le développement de l'économie sociale et solidaire autour de la valorisation des déchets végétaux en granulés énergie (Gisement local, transformation, etc.)
- ⇒ Réaliser des pré-études de faisabilité en chaufferie automatique au bois pour les communes. Ces pré-études sont réalisées par l'ALEC37 dans le cadre du COT EnR du Pays
- ⇒ Mutualiser du/le matériel (broyage, etc.) entre les collectivités via des plateformes
- ⇒ Réfléchir à la mise en place de chaufferies sur les ZAE pour les ateliers-relais, pépinières...

### Améliorer la connaissance :

- ⇒ Étudier la possibilité de récupérer le bois déchiqueté, le bois rebu des exploitations forestières, le bois des haies, etc. par les services d'entretien de la voirie, les agriculteurs
- ⇒ Communiquer en direction des acteurs privés ou des scieries (CRPF)
- ⇒ Former des prescripteurs et maître d'ouvrage aux possibilités qu'offre le bois déchiqueté et formation technique sur les réseaux de chaleur

### Structuration de la filière bois construction :

- ⇒ Accompagner ou recréer une scierie forestière en accompagnant le développement d'un circuit court ou d'une filière locale
- ⇒ Accompagner les MO dans leurs projets

### Agir sur l'activité sylvicole :

- ⇒ Test de mise en place d'alternatives de débardage mécanique pour les zones difficiles d'accès
- ⇒ Sensibiliser les propriétaires à la régénération naturelle et à limiter les plantations de résineux
- ⇒ Mettre en place une stratégie foncière (foncier, voies d'accès) des communautés de communes sur les ZA en faveur des plateformes permettant un développement de la filière.
- ⇒ Organiser des visites dans les territoires ayant une filière bois structurée (Pays Touraine Côté Sud par exemple) pour sensibiliser les acteurs publics et privés
- ⇒ Sensibiliser à l'adaptation des espèces au changement climatique
- ⇒ Prendre en compte les aspects biodiversité et environnement dans les pratiques de sylviculture

## PROJETS DEJA REALISES – EN COURS

- ✓ Accompagnement à l'agrandissement dans une entreprise de plaquette bois à Cléré-Les-Pins : hangar de stockage – séchage (CRST – LEADER)
- ✓ Aide à la création d'un poste chargé de mission Bois-énergie à l'ALEC37 (Leader) en 2014 et poursuite de la dynamique à travers le COT EnR en 2018 entre le Pays Loire Touraine et Loire Nature. Plusieurs pré-étude ont été réalisées et des projets de chaufferie bois ont été accompagnés/suivis par l'ALEC37 : Souvigné, Gîte des Machetières...
- ✓ « Merci Peuplier » projet animé par le CRPF avec l'appui du PNRLAT (valorisation de la filière populicole sur le territoire)

## EXEMPLES DE PERSPECTIVES

- Dans le cadre du COT EnR des projets de chaufferie Bois sont à l'étude et d'autres en perspective de réalisation : Collège de Neuvy-le-Roi, Savigné-sur-Lathan (Conseil Départemental d'Indre-et-Loire), école de Langeais...

Conditions de mise en œuvre	
<b>Coût :</b>	<b>Calendrier :</b>
40 000 € par an	Moyen terme
<b>Rôle Pays LNT :</b>	<b>Partenaires</b>
Initiateur / coordinateur	Collectivités, CA37, PNRLAT, Associations (SEPANT, ALEC37,...), forestiers/agriculteurs, CRPF, ONF, CD37, Arbocentre
<b>Maîtrise d'Ouvrage :</b>	<b>Financeurs</b>
Communauté de Communes, Communes, Entreprises, consulaires, associations	Europe (FEDER), Région, ADEME, Département, collectivités, ...
<b>Public cible :</b>	<b>Indicateur(s) :</b>
Entreprises, collectivités	Nombre de documents structurants pour la filière bois réalisés (PAT, plan desserte...) Nombre d'opérations de sensibilisation

## Action n°19 : L'agriculture productrice d'énergies renouvelables

### CONTEXTE

L'agriculture est l'activité économique prédominante du territoire. Au-delà de sa fonction de production alimentaire, l'activité agricole peut désormais remplir des rôles complémentaires qui sont une plus-value pour le territoire : production d'énergie renouvelable et d'éco matériaux peuvent constituer un complément à l'activité agricole voire une production en soi. Il convient donc de favoriser leur développement sans mettre en péril l'activité productrice primaire de l'agriculture..

### OBJECTIFS

- Soutenir l'économie locale
- Développer une utilisation durable de la ressource forestière pour le bois d'œuvre et le bois énergie
- Réduire l'empreinte carbone du Pays
- Promouvoir les énergies renouvelables

### ENJEUX DE L'ACTION

#### Énergies renouvelables

- ⇒ Renouveler des animations auprès des agriculteurs sur la méthanisation pour identifier les marges de manœuvre, conseil et accompagnement, promouvoir l'expérimentation
- ⇒ Lancer un « plan Biogaz » en étudiant le regroupement de fermes, en partenariat également avec les collectivités (déchets communaux) et les industriels du territoire : identification des gisements potentiels, des utilisations possibles. S'assurer que le développement du biogaz ne pénalise pas les surfaces agricoles destinées à l'alimentation. S'inscrire dans l'appel à projet gouvernemental.
  - État des lieux des besoins énergétiques potentiellement utilisateurs du biogaz (agriculteurs, collectivités et industriels) ;
  - Sensibiliser, fédérer les agriculteurs et les entreprises agro-alimentaires ;
  - Évaluer le potentiel méthanisable sur le Pays ;
  - Identifier les produits fermentescibles agricoles, industriels, alimentaires. Identifier les difficultés, les projets possibles, le retour sur investissement.
  - Développer les synergies avec les utilisateurs du biogaz (réseau de chaleur, habitations, bâtiments publics)
- ⇒ Appuyer les initiatives de production d'EnR solaire sur les bâtiments agricoles

#### Structurer la filière locale éco-matériaux, en lien avec les dynamiques régionales et en partenariat avec les autres territoires de la Région Centre Val de Loire.

- ⇒ Identifier les filières valorisables sur le territoire
- ⇒ Mettre en relation les réseaux artisans, les agriculteurs, les industriels, etc. afin d'assurer l'adéquation offre/besoin
- ⇒ Accompagner la structuration de filière en éco-matériaux (chanvre, paille, miscanthus, etc.) sur le territoire en l'inscrivant dans une dynamique régionale : développer des projets témoins, organiser des démonstrations, porter des projets pilotes
- ⇒ Identifier les potentiels de développement de la cosmétologie
- ⇒ Informer les artisans et les rendre partenaires dans la mise en œuvre finale des éco-matériaux
- ⇒ Communiquer et accompagner le déploiement de la filière
- ⇒ Travailler sur la valorisation, voire la labellisation des éco-matériaux ou matériaux biosourcés (paille, laine, etc.). Ce travail doit être mené à l'échelle régionale en partenariat avec d'autres territoires
- ⇒ Impliquer les centres de formation

## PROJETS DEJA REALISES – EN COURS

- ✓ Dans le cadre du COT EnR plusieurs projets ont été suivis : Sonzay, GAEC de Bré à Channay-sur-Lathan...
- ✓ Une étude sur les filières éco-matériaux a été faite en 2015 sur le Pays Loire Nature par la CA37/Alter énergie, CMA37, Envirobat centre suivi d'un programme d'animations/ateliers en 2017-2018 auprès des artisans, bureaux d'études/architectes, collectivités autour de l'utilisation des MBS dans la rénovation énergétique = un guide a été réalisé en 2019 valorisant tous les retours d'expériences de projets de rénovation énergétique avec MBS sur le Pays Loire Nature. Une étude a été réalisée sur la filière miscanthus en 2019 avec Biomis G3. Une association d'agriculteurs sur le territoire (Bio+) a été créée dans ce cadre pour suivre la dynamique miscanthus et switchgrass. Le Pays est membre de la coalition régionale sur les MBS animée par Envirobat Centre et la DREAL Centre et sera intégré à la dynamique régionale « chanvre » animée par la CA18.

## EXEMPLES DE PERSPECTIVES

- Dans le cadre du COT EnR, études et projets à développer ou en cours, collèges de Neuvy le Roi et Savigné sur Lathan... Mobilisation de cet accompagnement technique et financier à développer auprès des agriculteurs, entreprises, collectivités...

Conditions de mise en œuvre	
<b>Coût :</b>	<b>Calendrier :</b>
Étude Biogaz : 35 000 € Budget animation écomatériaux : 30 000€ par an	Moyen terme
<b>Rôle Pays LNT :</b>	<b>Partenaires</b>
Initiateur / coordinateur	Collectivités, CA37/18, PNRLAT, Associations (ALEC37, Envirobat Centre, Compagnons Bâisseurs...) CMA37, agriculteurs/association d'agriculture, GRDF, architectes, Végépolys
<b>Maîtrise d'Ouvrage :</b>	<b>Financiers</b>
Communauté de Communes, Communes, Entreprises, consulaires, associations	Europe, Etat, Région, ADEME, Département, collectivités, ...
<b>Public cible :</b>	<b>Indicateur(s) :</b>
Entreprises, agriculteurs	Mise en place du plan Biogaz Puissance des projets EnR en exploitation agricole

# Action n°20 : Soutenir et développer des pratiques agricoles durables et accompagnement vers une viticulture raisonnée

## CONTEXTE

L'agriculture est le second poste d'émissions de gaz à effet de serre du territoire. La réduction de son empreinte carbone constitue donc un très fort enjeu alors que cette activité connaît des difficultés structurelles fortes. L'accompagnement des exploitants agricoles dans le PCAET constitue également un levier d'action important pour le développement des circuits courts.

La viticulture représente une part importante et spécifique de la production agricole sur le territoire et constitue un atout paysager. Cependant les pratiques viticoles sont connues pour être très consommatrices en intrants (eau et engrais chimiques notamment). Afin d'assurer la résilience et le développement de la viticulture au niveau du Pays, une attention toute particulière devra être portée à sa gestion durable et raisonnée.

## OBJECTIFS

- Soutenir les exploitations agricoles
- Réduire l'empreinte carbone et énergétique de l'agriculture
- Développer l'économie locale

## ENJEUX DE L'ACTION

### Réaliser des diagnostics :

- ⇒ Diaterre, CAP'2ER (intégrant les GES), diagnostics agriculture paysanne et faire le bilan territorial des diagnostics engagés
- ⇒ Réalisation d'études spécifiques sur les surfaces viticoles, d'une part pour identifier les émissions de gaz à effet de serre des exploitations viticoles (diagnostic Diaterre) et d'autre part pour quantifier les intrants chimiques.

### Mettre en place des formations et/ou des opérations de sensibilisation, de réflexion (sous forme d'ateliers, de visites de sites, de groupes d'échanges...) à destination des exploitants et des viticulteurs du territoire mais aussi des lycées agricoles sur :

- ⇒ Des sujets comme agriculture/carbone et agriculture/climat : dans le cadre du PCAET il s'agit d'animer et de faire vivre les réflexions engagées. Des intervenants experts (Météo France, INRA, scientifiques) et agriculteurs d'autres territoires peuvent venir utilement apporter leur expérience.
- ⇒ La promotion du semis direct
- ⇒ L'utilisation d'engrais vert pour diminuer les émissions de polluants atmosphériques (type ammoniac NH<sub>3</sub>), très largement dues aux intrants chimiques utilisés en agriculture et en viticulture
- ⇒ La conversion aux énergies vertes pour les matériels agricoles, en particulier sur les combustibles pour tracteurs (éthanol, électricité, etc.)
- ⇒ L'utilisation des cultures de légumineuses en intercultures
- ⇒ Les pratiques d'agroforesterie et d'agroécologie pour diminuer les intrants en eau et favoriser la résilience des plantations
- ⇒ Les productions végétales qui consomment moins ou peu d'eau et sont plus adaptées au changement climatique.
- ⇒ Les rotations culturales (méteil en élevage)
- ⇒ La résilience face aux gels tardifs
- ⇒ Le développement de l'agriculture biologique
- ⇒ La valorisation et le développement des actions déjà en place (CA37, InPACT37, ADEAR/ARDEAR, groupes DEPHY, 30 000, etc.) – mieux les connaître
- ⇒ L'utilisation du couvert herbacé en viticulture
- ⇒ Les nouveaux matériels et machines permettant un entretien bio des vignes
- ⇒ La réduction des intrants et le développement de la culture inter-rangs en viticulture
- ⇒ L'engagement dans une réflexion - par cépage et/ou par alcool pour la viticulture – sur le positionnement et l'implantation des lignes et sur les modes de travail.

## PROJETS DEJA REALISES – EN COURS

- ✓ Mise en place, expérimentation et diffusion de systèmes innovants en agriculture, projet conduit pendant 4 années par la CA37/GDA NOT avec un groupe d'agriculteurs du territoire (Leader) : organisation de visites/formations sur les parcelles d'expérimentations
- ✓ Projet d'espaces tests agricoles / création CIAP conduit par l'ARDEAR/INPACT37 sur l'ensemble de la Région Centre (projet A VOS ID depuis 2017)
- ✓ Diagnostics Biodiversité dans les exploitations agricoles conduits par la SEPANT sur le CRST
- ✓ Acquisitions de matériels pour la préservation biodiversité chez les exploitants ou viticulteurs : matériel de désherbage mécanique, de herses étrille, d'outil à système d'autoguidage équipé de disques émetteurs et de bineuses rotatives pour un travail des sols viticoles...

## EXEMPLES DE PERSPECTIVES

- Continuité avec le CRST des diagnostics Biodiversité dans les exploitations agricoles, du soutien aux acquisitions de matériels pour la préservation biodiversité chez les exploitants ou viticulteurs...

### Conditions de mise en œuvre

<b>Coût :</b>	<b>Calendrier :</b>
Formations, visites : 5000€/an Aides à la réalisation des diagnostics : fond de concours Etudes viti : 30 000€	Court terme
<b>Rôle Pays LNT :</b>	<b>Partenaires</b>
Initiateur	CA37/GDA, Université – Lycée agricole, Aller'Energies/InPACT37/ARDEAR, SEPANT, CPIE, coopératives, PNRLAT, collectivités
<b>Maîtrise d'Ouvrage :</b>	<b>Financeurs</b>
Communauté de Communes, CA37/GDA, SEPANT, InPACT37/ARDEAR	Europe, Etat, Région, Département, Fédération des Chasseurs (plantation haies)
<b>Public cible :</b>	<b>Indicateur(s) :</b>
Entreprises, agriculteurs, étudiants en agriculture	Nombre de diagnostics réalisés / accompagnés Nombre d'exploitants sensibilisés/formés

## Action n°21 : Augmenter le stockage carbone des zones humides et des milieux agricoles

### CONTEXTE

Le territoire dispose d'une surface boisée conséquente et bien préservée qui assure le stockage d'environ 1/3 des émissions de GES du Pays. Pour autant le Pays dispose également d'importantes surfaces agricoles, viticoles et de prairies qu'il s'agit de préserver pour renforcer le stockage du carbone. Un travail de sensibilisation et d'accompagnement des agriculteurs est ainsi déterminant.

### OBJECTIFS

- Développer les puits de carbone
- Réduire les émissions de GES
- Renforcer les zones de biodiversité

### ENJEUX DE L'ACTION

#### Réaliser un diagnostic des zones humides sur le Pays :

- ⇒ Recenser les zones humides avec un volet prescriptions pour la réhabilitation et la recréation de nouvelles zones ainsi que la gestion des zones humides existantes.
- ⇒ S'appuyer sur les résultats des études pour sensibiliser le grand public et les exploitants forestiers et agricoles à la préservation et à la recréation des zones humides.
- ⇒ S'engager dans une démarche exemplaire de continuité écologique et promouvoir/appliquer/évaluer la Trame Verte et Bleue réalisée en 2011.

#### Sensibilisation et accompagnement des agriculteurs

- ⇒ Sensibiliser au stockage du carbone dans le sol. Les agriculteurs et les viticulteurs pourront ainsi être en mesure de reconnaître les pratiques aggravant la libération du carbone et, à l'inverse, celles permettant d'améliorer la capacité de stockage des sols et des cultures.
- ⇒ Mettre en œuvre une campagne d'information et de sensibilisation des agriculteurs et des viticulteurs : promouvoir la recréation et la restauration des haies et des bandes mellifères, de façon à assurer une couverture maximale des sols par le développement de grandes cultures avec un couvert végétal :
  - Cultures en inter-rangs dans les vignes
  - Création de prairies permanentes
  - Intercultures annuelles
  - Haies

### PROJETS DEJA REALISES – EN COURS

- ✓ Réalisation d'une trame verte et bleue en 2011 par le Pays avec en parallèle des ateliers/formations auprès des agriculteurs/collectivités/habitants
- ✓ Etude des zones humides sur la CCGCPR et bassin des Choisilles, reste à faire la partie située sur le bassin du Loir, une couche de pré-localisation des zones humides existante dans le cadre du SAGE Loir ; Sur la communauté de communes TOVAL, les surfaces de zones humides sont conséquentes, nombreux enjeux de conservation...notamment dans le cadre de NATURA 2000

### EXEMPLES DE PERSPECTIVES

- Inventaire, cartographie, pratiques, études sur les zones humides des différents secteurs du Pays Loire Nature

<b>Conditions de mise en œuvre</b>	
<b>Coût :</b>	<b>Calendrier :</b>
Etude zones humides : 50 000€	
<b>Rôle Pays LNT :</b>	<b>Partenaires</b>
Coordinateur, accompagnateur	CA37, collectivités,
<b>Maîtrise d’Ouvrage :</b>	<b>Financeurs</b>
	Europe, Etat, Région, Département, Fédération des Chasseurs (plantation haies)
<b>Public cible :</b>	<b>Indicateur(s) :</b>
Agriculteurs, viticulteurs, propriétaires fonciers	Longueur de haies replantées Surface de zones humides recréées ou restaurées Surface de prairies permanentes créées Nombre d’exploitants sensibilisés



## Action n°22 : Améliorer la gestion des milieux forestiers pour une meilleure prise en compte des risques d'incendie

### CONTEXTE

Les massifs forestiers sont très importants sur le Pays (nombre et superficie) et sont sensibles aux risques d'incendie. Les effets du changement climatique (sécheresse, augmentation des vagues de chaleur, etc.) devraient être anticipés au mieux pour éviter d'augmenter la vulnérabilité du territoire.

### OBJECTIFS

- Améliorer la résilience aux effets du changement climatique
- Limiter les émissions de GES
- Maintenir les espaces puits de carbone

### ENJEUX DE L'ACTION

#### Améliorer la connaissance des risques d'incendie

- ⇒ Réalisation une campagne d'identification de la vulnérabilité du territoire aux risques d'incendie : des zones de danger seront mises en place et étudiées, avec l'appui des services de l'ONF, de la DDT, de Météo France, du SDIS et des propriétaires forestiers. Ces études devraient permettre d'identifier les zones les plus à risque et d'y mettre en place des mesures préventives.
- ⇒ En accord avec le programme régional de lutte contre les feux de forêts, redéfinir les zones rouges.

#### Adaptation du territoire et de ses habitants

- ⇒ Adaptation et/ou augmentation des moyens financiers, matériels (humains pour les agents du SDIS) et des équipements (éventuellement modernisation) en lien avec le Département
- ⇒ Formations des personnels et pédagogie à destination du grand public sur les risques d'incendie
- ⇒ Amélioration de l'entretien des forêts et des chemins pour réduire les dommages et le risque (gestion mono-spécifique en résineux) par des opérations de communication et d'accompagnement auprès des propriétaires forestiers tout en veillant aux enjeux de la biodiversité de ces espaces souvent riches.
- ⇒ Adaptation du territoire du Pays aux risques d'incendie par une prise en compte de ces risques dans l'urbanisation, par un meilleur entretien des forêts appartenant aux communes, par une récréation et un entretien des chemins et sentiers forestiers tout en préservant la biodiversité locale.
- ⇒ Une attention toute particulière sera portée au morcellement de parcelles et aux possibilités de regroupement.

#### Réalisation d'une charte/d'un plan de gestion forestière (action prioritaire)

- ⇒ Analyse des enjeux économiques, patrimoniaux, environnementaux et sociaux de la forêt et les cartographier pour analyser le rôle de la forêt sur le territoire
- ⇒ Mise en réseau des acteurs et des propriétaires du Pays
- ⇒ Description des peuplements présents dans les bois et forêts et, le cas échéant, une description des espèces de gibier faisant l'objet d'un plan de chasse
- ⇒ Définition d'objectifs assignés par les propriétaires à leurs bois
- ⇒ Programme concerté de coupes et de travaux
- ⇒ Mise en place d'action de valorisation et de préservation du patrimoine forestier du Pays
- ⇒ Intégration des pratiques touristiques
- ⇒ Intégration dans la réalisation de la charte le retour d'expérience du Pays Chinonais

### PROJETS DEJA REALISES – EN COURS

### EXEMPLES DE PERSPECTIVES

- Sensibilisation et information sur les pratiques à risque en milieu forestier (camping sauvage, véhicules motorisés sur les chemins, ...)



## Conditions de mise en œuvre

<b>Coût :</b>	<b>Calendrier :</b>
Plan de Prévention Incendie ?	
<b>Rôle Pays LNT :</b>	<b>Partenaires</b>
Coordinateur, porteur	CA37, collectivités, SDIS, ONF, DDT, CRPF, CETEF, Météo France
<b>Maîtrise d’Ouvrage :</b>	<b>Financeurs</b>
	Europe, Etat, Région, Département, Fédération des Chasseurs (plantation haies)
<b>Public cible :</b>	<b>Indicateur(s) :</b>
Propriétaires forestiers, acteurs du tourisme, habitants	Distance de chemins recréés Nombre de formations et nombre de personnes formées

## Action n°23 : Promouvoir la santé à travers un plan climat

### CONTEXTE

L'impact de l'environnement sur la santé est une des priorités majeures de santé publique et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) utilise la formule « Environnement d'aujourd'hui, santé de demain » pour démontrer l'importance du thème santé environnementale. Le défi est de se mobiliser, de promouvoir des actions sur la santé environnementale ainsi que des actions de prévention, de sensibilisation afin de réduire les facteurs environnementaux, l'exposition de la population actuelle et des générations futures. Le Pays Loire Nature anime depuis janvier 2018 un **Contrat Local de Santé** intégrant cet enjeu.

### OBJECTIFS

- *Comprendre et agir sur les facteurs environnementaux affectant la santé*
- *Sensibiliser pour pouvoir protéger la population*
- *Accompagner les changements de comportements favorables à l'environnement et la santé environnementale*
- *Réduire les inégalités environnementales sur le territoire*

### ENJEUX DE L'ACTION

L'environnement (physique, chimique ou biologique) influence la santé de la population et les multiples expositions (air intérieur/extérieur, eau, alimentation, bruits...) sont susceptibles de produire des nuisances individuelles selon la sensibilité de chacun. La santé environnementale est un facteur influençant la qualité de vie.

#### **Pédagogie et sensibilisation aux enjeux de santé liés à l'environnement :**

- ⇒ Certains facteurs environnementaux favorisent ou conduisent à la survenue de pathologies. Des mesures de prévention, de sensibilisation sur les facteurs environnementaux et les enjeux de santé apparentés sont à mettre en œuvre.
- ⇒ La santé environnementale est sujette à des inégalités environnementales du fait d'une différence d'exposition, de vulnérabilité de la population. Ces inégalités augmentent les inégalités territoriales et sociales qui tendent vers une diminution grâce aux politiques publiques.

*L'intégration du déterminant « environnement » permet entre-autre de contribuer l'amélioration de l'état de santé de la population, de mieux comprendre les préoccupations sociétales en santé environnementale...*

#### **Promouvoir une meilleure qualité de l'environnement (intérieur/extérieur) :**

- ⇒ Il est nécessaire d'avoir connaissance de la présence de polluants dans ces lieux fermés (80% de notre temps est passé dans ces lieux). Leur connaissance et celle des conseils pour les réduire sont essentiels pour limiter cette pollution et améliorer la qualité de notre environnement. Les conséquences pour la santé sont multiples et peuvent être sur le court et/ou le long terme.
- ⇒ Améliorer la qualité de l'air extérieur est également un enjeu primordial pour protéger notre santé et l'environnement. Nos activités (agriculture, transports, chauffage, industries...) sont les premières sources de pollution et les différents polluants de l'air extérieur sont les particules et les pesticides. Cette pollution a des effets immédiats sur la santé, des effets dus à une exposition chronique mais également des conséquences environnementales.
- ⇒ Le déploiement urbain et l'accroissement des surfaces imperméabilisées ont d'importantes conséquences sur l'environnement (sols, biodiversité...) et sur la santé de la population. De plus, cette activité a des effets sur le climat qui se répercutent sur la santé.

#### **Développer la dynamique en santé environnementale sur le territoire :**

- ⇒ La santé-environnement est une des préoccupations citoyennes. La population et le territoire sont également les premiers acteurs et une stratégie d'action mutuelle doit être envisagée et doit reposer sur une dynamique territoriale.
- ⇒ Les collectivités, avec leur large champ d'intervention, peuvent aider les citoyens à agir (comme sur la réduction de la pollution de l'air), tout comme les secteurs de l'industrie et de l'agriculture. Les politiques d'aménagement urbain doivent permettre d'harmoniser le bien-être des habitants avec la préservation des ressources et le développement économique. Ce sont de nouvelles façons d'habiter, de se déplacer, de travailler...

## Renforcer l'information, la communication :

- ⇒ Améliorer l'information des personnes afin de promouvoir un plus grand intérêt pour les questions relatives à la prévention et des comportements plus favorables à la santé.
- ⇒ Favoriser la littératie en santé pour assurer la diffusion et la compréhension auprès de tous et pour ne pas exclure certains publics.
- ⇒ Faire du Pays, avec le Contrat Local de Santé, le relai d'information des actions des différents partenaires dans le but de faciliter l'accès à l'information.

## PROJETS DEJA REALISES – EN COURS

- ✓ **Accompagner les communes du territoire dans la lutte contre l'habitat indigne** : projet des Compagnons en lien avec les OPAH des CC (cf. fiches 2-3-4 PCEAT – Logement)
- ✓ **Organisation d'expositions, d'ateliers, d'animations sur différentes thématiques** : plusieurs projets ont abordé la thématique de la santé-environnement (l'eau, les pesticides, les déchets, les produits d'usage quotidien, l'alimentation, la mobilité, la faune et la flore...)
- ✓ Signature avec la Préfecture d'Indre-et-Loire/La Région Centre Val de Loire/CD37/l'ARS/les Communautés de Communes et le Pays Loire Nature pour **l'animation d'un Contrat Local de Santé (2017-2020)** : Diagnostic Santé du Pays (2016), mise en place de groupes de travail, forums/ateliers, mise en réseau des acteurs de la santé, diffusion d'outils pédagogiques d'information, suivi des projets santé...

## EXEMPLES DE PERSPECTIVES

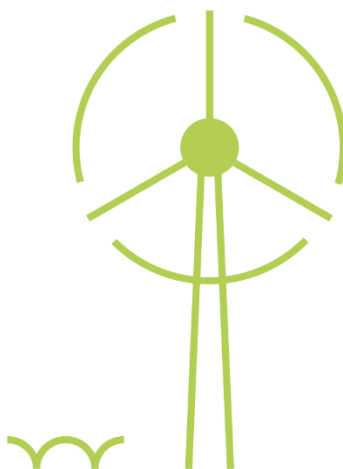
- **Poursuivre la dynamique du CLS** en engageant un nouveau plan d'actions avec les acteurs de la santé du Pays sur 3 ans.
- **Poursuivre l'accompagnement des communes du territoire dans la lutte contre l'habitat indigne (en lien avec la FA n°4 du PCAET)** : Mettre en lien les acteurs locaux de la lutte contre l'habitat indigne et les élus locaux.
- **Ouvrir un logement pédagogique environnement-santé afin de sensibiliser les habitants du PLN aux bons gestes à adopter dans leur vie quotidienne (en lien avec les FA n°9/25 du PCAET)** : Le logement pédagogique est un outil ludique qui permet de découvrir les bons gestes à adopter au quotidien dans leur lieu de vie, en passant par toutes les pièces du logement : entretien du logement, maîtrise des consommations d'eau et d'énergie, sensibilisation aux questions environnementales, gestion des déchets, santé et sécurité dans le logement, air intérieur..) sont autant de sujets abordés dans ces lieux de proximité et de sociabilité pour les habitants d'un territoire.
  - Organiser un groupe de travail pour définir le projet collectivement en y associant les habitants.
  - Ouvrir un logement pédagogique (trouver un local, des financements, des meubles).
  - Mettre en place des actions de sensibilisation.
- **Sensibiliser les jeunes parents à la qualité de l'air intérieur par le biais d'un cycle d'ateliers santé environnement petite enfance (en lien avec la FA n°25 du PCAET)** : Organisation d'ateliers à destination des futurs et parents d'enfant en bas âge afin de les sensibiliser à l'importance d'une bonne qualité de l'air intérieur. Lors de ces ateliers, des conseils pratiques sont délivrés, des plaquettes sont distribuées et une présentation des ressources est faite pour orienter les personnes.
- **Favoriser la réduction et l'arrêt de l'utilisation des pesticides auprès de la population et au sein d'établissements recevant du public (en lien avec la FA n°6 du PCAET)** :
  - Ateliers grand public autour des enjeux liés à la diminution puis l'arrêt de l'utilisation de pesticides : amener à la réflexion sur les pratiques de jardinage, proposition d'alternatives aux pesticides, sensibiliser sur les modifications du paysage urbain en lien avec la pratique du « zéro pesticide ».
  - Ateliers, accompagnement des établissements d'accueil de publics vulnérables (enfance-jeunesse, personnes âgées, personnes en situation de handicap, personnes atteintes d'une maladie) aux enjeux liés à l'arrêt de l'utilisation des produits chimiques pour l'entretien des espaces extérieurs (parking, voie d'accès, parcs et jardins) et aux alternatives possibles.
- **Sensibiliser autour de l'alimentation bio, locale, de saison (en lien avec la FA n°15 du PCAET)** :
  - Communiquer sur les documents alimentation locale, bio, de saison...des partenaires
  - Ateliers et stands d'informations, animations sur le territoire pour sensibiliser à l'alimentation bio, locale et de saison.

Conditions de mise en œuvre	
<b>Coût :</b>	<b>Calendrier :</b>
Outils : 8 000€ Animations logement pédagogique/ateliers : 40 000€/an Création logement/frais annexes : 20 000€ Habitat : budget OPAH CC	Court terme
<b>Rôle Pays LNT :</b>	<b>Partenaires</b>
Coordinateur, initiateur	MFCVL/MSA/Mutuelles, PDLHI (Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne) CCAS/Mairies, CPAM, CAF, ADIL, Collectivités (CD37, ANAH, Communes, CC, PNRLAT), DDT, RAM, ARS, CA37, CPIE, FREDON, FRAPS, CCAS, Associations (Compagnons Bâisseurs, SEPANT, Familles Rurales 37, Inpact, EIE, Couleurs sauvages...)
<b>Maîtrise d'Ouvrage :</b>	<b>Financeurs</b>
Associations, collectivités, Pays	Etat, AAP DREAL/ARS, Conseil Régional, ADEME, Agence de l'Eau, CD37, Communautés de Communes, Communes, Bailleurs sociaux, Fondations
<b>Public cible :</b>	<b>Indicateur(s) :</b>
Grand Public	Nombre de participants aux ateliers Nombre d'ateliers mis en place Nombre d'outils pédagogiques développer



## Chapitre III.

### Le dispositif de suivi



## III.A. PRINCIPES

Le dispositif de suivi permet, à travers le renseignement annuel d'indicateurs, de suivre la mise en place des actions du PCAET, leur efficacité et constitue ainsi une aide à l'évaluation à mi-parcours du plan.

Il est constitué de plusieurs indicateurs par actions :

- Des indicateurs réalisation : permettent de suivre la mise en œuvre des actions
- Des indicateurs d'efficacité : permettent de s'assurer que les actions mises en place apportent des résultats
- Du suivi des données de l'observatoire OREGES ; les tableaux à renseigner à partir des données OREGES et ATMO permettent de réaliser un suivi global des consommations d'énergie, émissions de GES, production d'énergie renouvelable et émissions de polluants atmosphériques sur le territoire

L'ensemble des indicateurs est annexé au PCAET sous forme d'un tableur de suivi pour un renseignement annuel.

## III.B. INDICATEURS DE REALISATION

Num	thème	Action	Indicateurs de réalisation
1	Logement	Promouvoir les éco-matériaux dans la rénovation énergétique et inscrire les dynamiques locales dans la structuration des filières régionales	Suivi de la fréquentation des visites des pages concernées sur le site Web
1	Logement	Promouvoir les éco-matériaux dans la rénovation énergétique et inscrire les dynamiques locales dans la structuration des filières régionales	Nombre d'artisans mobilisés lors des rencontres
2	Logement	Animation, sensibilisation et coordination sur les économies d'énergies	Nombre de contacts ALEC
2	Logement	Animation, sensibilisation et coordination sur les économies d'énergies	Nombre de participants aux projets/sensibilisation
3	Logement	Réhabilitation énergétique : de la formation des professionnels à l'accompagnement des projets de rénovation	Nombre de professionnels sensibilisés et formés
3	Logement	Réhabilitation énergétique : de la formation des professionnels à l'accompagnement des projets de rénovation	Nombre d'ateliers techniques professionnels organisés
3	Logement	Réhabilitation énergétique : de la formation des professionnels à l'accompagnement des projets de rénovation	Nombre de personnes formées/sensibilisées dans la cible grand public
4	Logement	Lutter contre la précarité énergétique	Montant des aides mobilisées
5	EnR	les énergies renouvelables sur le Pays	Réalisation d'études de faisabilité
5	EnR	les énergies renouvelables sur le Pays	Nombre d'opérations accompagnées
6	Adaptation	Anticiper les conséquences du changement climatique dans les aménagements urbains	Nombre de guide/fiches de sensibilisation/réunions de sensibilisation réalisés
7	Adaptation	Développer et organiser le tourisme nature	Nombre de documents de communication
7	Adaptation	Développer et organiser le tourisme nature	Nombre de sites aménagés selon les prescriptions de l'action



8	Adaptation	Accompagner la forêt et l'agriculture face au changement climatique	Mise en place de placettes expérimentales
8	Adaptation	Accompagner la forêt et l'agriculture face au changement climatique	Nombre d'agriculteurs mobilisés dans des temps de formation
8	Adaptation	Accompagner la forêt et l'agriculture face au changement climatique	Linéaire de haies replantées
9	Adaptation	Gestion de l'eau face au climat futur	Nombre d'audits de réseau
10	mobilité	Réduire l'empreinte carbone des déplacements automobiles et promouvoir, développer les déplacements alternatifs à la voiture	Nombre de Plans de déplacements commencés
12	mobilité	Développer le covoiturage pour les loisirs	Nombre de formations et nombre de personnes formées
15	Economie	Améliorer l'impact carbone du fret	Nombre d'opérations de mutualisation réalisées
16	Economie	Mobiliser les entreprises du territoire autour des questions énergies/climat/déchets	Nombre d'entreprises accompagnées
16	Economie	Mobiliser les entreprises du territoire autour des questions énergies/climat/déchets	Nombre de passeports énergie
17	Agriculture / forêt	Soutenir les circuits alimentaires de proximité	Nombre d'actions de connaissance /valorisation réalisées
18	Agriculture / forêt	Soutenir le développement de la filière bois sur le territoire	Nombre d'opérations de sensibilisation
19	Agriculture / forêt	L'agriculture productrice d'énergies renouvelables	Mise en place du plan Biogaz
20	Agriculture / forêt	Soutenir et développer des pratiques agricoles durables et accompagnement vers une viticulture raisonnée	Nombre de diagnostics réalisés / accompagnés
20	Agriculture / forêt	Soutenir et développer des pratiques agricoles durables et accompagnement vers une viticulture raisonnée	Nombre d'exploitants sensibilisés/formés
21	Puits de carbone	Augmenter le stockage carbone des zones humides et des milieux agricoles	Nombre d'exploitants sensibilisés
22	Adaptation	Améliorer la gestion des milieux forestiers pour une meilleure prise en compte des risques d'incendie	Nombre de formations et nombre de personnes formées
23	Santé	Promouvoir la santé à travers un plan climat	Nombre d'ateliers mis en place

23	Santé	Promouvoir la santé à travers un plan climat	Nombre d'outils pédagogiques développés
----	-------	--	---

### III.C. INDICATEURS D'EFFICACITE

CODE	thème	Action	Indicateurs d'efficacité
1	Logement	Promouvoir les éco-matériaux dans la rénovation énergétique et inscrire les dynamiques locales dans la structuration des filières régionales	Nombre de projets identifiés utilisant des biomatériaux
3	Logement	Réhabilitation énergétique : de la formation des professionnels à l'accompagnement des projets de rénovation	Surface en m <sup>2</sup> réhabilités grâce aux opérations énergie
4	Logement	Lutter contre la précarité énergétique	Nb de situations en précarité énergétique/nb situations accompagnés
5	EnR	les énergies renouvelables sur le Pays	Nombre de sollicitations EIE
5	EnR	les énergies renouvelables sur le Pays	Production EnR locales, toutes énergies cumulées
6	Adaptation	Anticiper les conséquences du changement climatique dans les aménagements urbains	Nombre de PLU intégrant les enjeux climatiques
7	Adaptation	Développer et organiser le tourisme nature	Taux de satisfaction (très satisfaits ou satisfaits) des touristes (enquête)
9	Adaptation	Gestion de l'eau face au climat futur	Évolution des fuites
9	Adaptation	Gestion de l'eau face au climat futur	Amélioration de la note de la qualité des eaux
9	Adaptation	Gestion de l'eau face au climat futur	Suivi des économies réalisées par les bâtiments publics sur la facture d'eau
10	mobilité	Réduire l'empreinte carbone des déplacements automobiles et promouvoir, développer les déplacements alternatifs à la voiture	Évolution de comptages routiers
10	mobilité	Réduire l'empreinte carbone des déplacements automobiles et promouvoir, développer les déplacements alternatifs à la voiture	Nombre moyen de personnes/véhicules

10	mobilité	Réduire l'empreinte carbone des déplacements automobiles et promouvoir, développer les déplacements alternatifs à la voiture	Occupation des parkings de covoiturage
12	mobilité	Développer le covoiturage pour les loisirs	Distance de chemins recréés
14	Exemplarité	Réduire l'empreinte énergétique et carbone des collectivités	Consommation énergétique des bâtiments publics
16	Economie	Mobiliser les entreprises du territoire autour des questions énergies/climat/déchets	Nombre de démarches de diagnostic engagées
17	Agriculture/forêt	Soutenir les circuits alimentaires de proximité	Part des circuits de proximité dans le CA des producteurs identifiés
18	Agriculture / forêt	Soutenir le développement de la filière bois sur le territoire	Nombre de documents structurants pour la filière bois réalisés (PAT, plan desserte...)
19	Agriculture / forêt	L'agriculture productrice d'énergies renouvelables	Puissance des installations EnR en exploitation agricole
21	Puits de carbone	Augmenter le stockage carbone des zones humides et des milieux agricoles	Longueur de haies replantées
21	Puits de carbone	Augmenter le stockage carbone des zones humides et des milieux agricoles	Surface de zones humides recréées ou restaurées
21	Puits de carbone	Augmenter le stockage carbone des zones humides et des milieux agricoles	Surface de prairies permanentes créées
22	Adaptation	Améliorer la gestion des milieux forestiers pour une meilleure prise en compte des risques d'incendie	Distance de chemins recréés
23	Santé	Promouvoir la santé à travers un plan climat	Nombre de participants aux ateliers et nombre d'ateliers

### III.D. SUIVI DES DONNEES OREGES

Consommation d'énergie									
<b>Consommation par secteurs, en GWh</b>	2015	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Facteurs pouvant influencer la consommation / Remarques	
résidentiel	454,79								
tertiaire	89,69								
transport routier	625,48								
autres transports	7,19								
agriculture	78,55								
industrie	406,43								
<b>consommation totale</b>	<b>1662,13</b>								
<b>Consommation en GWh - ZOOM</b>	2015	2021	2022	2023	2024	2025	2026		Facteurs pouvant influencer la consommation / Remarques
éclairage public	4,69								
voitures poids lourds									
<b>Part des énergies dans les consommations d'énergie, %</b>	2015	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Facteurs pouvant influencer la consommation / Remarques	
CMS	16,2								
Electricité	23,19								
Bois énergie	7,8								
Gaz	4,26								
Autres ENR	3,23								
Produits pétroliers	45,27								
Réseaux de froid et chaleur	0,05								

Emissions de GES								
<b>Emissions par secteurs, en kTCO<sub>2</sub>e</b>	2015	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Facteurs pouvant influencer la consommation / Remarques
résidentiel	53,99							
tertiaire	11,5							

transport routier	161,56								
autres transports	0,56								
agriculture	117,93								
industrie	243,26								
gestion des déchets	2,47								
<b>émissions totales</b>	<b>591,27</b>								
<b>Emissions en kTCO2e - ZOOM</b>	<b>2015</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>Facteurs pouvant influencer la consommation / Remarques</b>	
éclairage public	1,15								
voitures									
poids lourds									
<b>Part des énergies dans les émissions de GES, %</b>	<b>2015</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>Facteurs pouvant influencer la consommation / Remarques</b>	
Non énergétique	42,4								
Autres EnR	0								
Bois énergie	0,36								
Réseaux de chaleur et froid	0,03								
CMS	14,46								
Electricité	4,55								
Gaz	2,87								
Produits pétroliers	35,33								

### Production d'ENR

<b>Production d'énergie par type d'énergie, en MWh</b>	<b>2015</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>Facteurs pouvant influencer la consommation / Remarques</b>	
photovoltaïque	6,65								
solaire thermique	0								
géothermie	1								
hydraulique	0								
éolien	0								
bois énergie	61,96								
biogaz	34,56								

chaleur de récupération	0
production totale	104,17

### Emissions de polluants atmosphériques

Emissions par type de polluant, en T	2015	202	202	202	202	202	202	Facteurs pouvant influencer la consommation / Remarques
		1	2	3	4	5	6	
PM10	256,68							
PM2,5	168,72							
NOx	1202,08							
SOx	18,96							
COV	525,88							
NH3	962,3							
<b>ZOOM par secteur - transport routier</b>	2015	202	202	202	202	202	202	
		1	2	3	4	5	6	
PM10	36,79							
PM2,5	28,6							
NOx	629,31							
SOx	1,09							
COV	33,4							
NH3	6,32							
<b>ZOOM par secteur - résidentiel</b>	2015	202	202	202	202	202	202	
		1	2	3	4	5	6	
PM10	106,15							
PM2,5	103,64							
NOx	53,9							
SOx	13,43							
COV	307,1							
NH3	0							